

Colloque des doctorants et des jeunes chercheurs - Coldoc09  
UMR 7114 MoDyCo – Université Paris Ouest Nanterre la Défense

## **L'ambiguïté dans les sciences du langage**

25-26 juin 2009

Université de Paris Ouest Nanterre la Défense  
Bâtiment B – Salle des Conférences et salle René Raymond (B015)



### ***Conférences plénières***

Claire BLANCHE-BENVENISTE (Université de Provence et EPHE)  
Catherine FUCHS (Lattice, ENS, Paris)  
René-Joseph LAVIE (MoDyCo, CNRS, Paris Ouest la Défense)

### ***Comité d'organisation***

Mathieu AVANZI ; Naïma BEN BOURENANE ;  
Olivier BONDEELLE ; Jihye CHUN ; Marie-Pierre SALES

## *Objectifs scientifiques du colloque*

Les précédents Coldoc ont porté sur des problèmes méthodologiques (coldoc08), en questionnant plus particulièrement le choix des observables dans les sciences du langage (coldoc04) ou la constitution de corpus (coldoc05). Dans une perspective différente, mais tout aussi théorique, une des rencontres a porté sur le caractère interdisciplinaire des recherches en sciences du langage (coldoc06), alors qu'une autre proposait de réfléchir sur le vocabulaire scientifique et technique propre à notre discipline (coldoc07). A la suite de ces rencontres fructueuses, cette sixième édition abordera, à travers son thème, un phénomène qui concerne toutes les langues, tous les domaines et tous les niveaux de l'analyse linguistique : l'ambiguïté.

L'ambiguïté a fait l'objet d'études qui contribuent à reconnaître son importance pour l'économie du langage (Pinkal, 1995<sup>1</sup>). Elle est le principal moteur des jeux de langage, mais est également à la source de nombreux malentendus dans la communication. En ce qui concerne son domaine d'application dans le champ de la linguistique, on retiendra la définition simple mais précise qu'en donne Fuchs (1996<sup>2</sup> : 7), qui stipule qu'il y a ambiguïté « lorsqu'à une forme unique correspondent plusieurs significations ».

Les problèmes d'ambiguïté sont bien connus des lexicographes et des sémanticiens, pour qui ils sont intrinsèquement liés à la notion de « polysémie » et/ou à celle d'« homonymie ». Pour illustrer cela avec un exemple simple en contexte, considérons le lexème « porte » dans l'énoncé (1) :

(1) la belle porte le voile.

La façon dont le récepteur va traiter le vocable « porte », comme un substantif ou comme un verbe, conditionnera l'interprétation à faire de (1). Mais l'ambiguïté ne se révèle pas seulement au niveau syntaxique, comme en (1) ; elle peut se déceler au niveau sémantique, ce dont atteste (2) :

(2) les jumelles grossissent.

Le problème sous-jacent va alors être celui des stratégies mises en place pour lever l'ambiguïté. Intuitivement, on aurait envie de dire que ce sont uniquement les indices intonatifs (ou leurs contreparties graphiques, *i.e.* les signes de ponctuation), qui permettraient de trancher entre les différentes interprétations possibles de l'exemple (1) ; ou d'analyser le Sprép *en voiture* de (3) comme complément régi par le verbe *rentrer* ou comme cadratif de la seconde construction verbale :

(3) je rentrais chez moi *en voiture* j'en avais pour cinq minutes (Blanche-Benveniste *et al.* 2002<sup>3</sup>)

Mais les indices prosodiques sont-ils toujours fiables à cent pour cent ?

---

<sup>1</sup> Pinkal, M. (1995). *Logic and lexicon : the semantics of indefinite*, Dordrecht, Kluwer.

<sup>2</sup> Fuchs, C. (1996). *Les ambiguïtés du français*. Paris/Gap : Ophrys.

<sup>3</sup> Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (éds), (2002), *Choix de textes de français parlé. 36 extraits*, Paris, Champion.

Par ailleurs, il est évident que l'ambiguïté ne concerne pas seulement la syntaxe et la sémantique, mais plus largement de nombreux autres domaines de l'analyse langagière. L'ambiguïté existe en sociolinguistique (à travers l'étude très actuelle des « genres », celle du bi- et du plurilinguisme). En TAL, la question se pose de savoir comment les informaticiens du langage vont traiter l'ambiguïté et, par conséquent, annoter un segment. Les conséquences n'en seront que plus essentielles lors des applications en traduction automatique des langues. En diachronie, l'ambiguïté constitue une étape-clef dans les processus de grammaticalisation ; alors qu'en pragmatique, elle dévoile des effets communicatifs et des rendements énonciatifs équivoques. Enfin, en psycholinguistique, on peut se demander si un individu acquiert indépendamment différents sens d'une unité polysémique, ou bien si un sens est étendu à partir d'un sens noyau. En d'autres termes, comment le sens des unités polysémiques se construit-il ?

### *Comité scientifique*

Jean-Claude ANSCOMBRE (LDI-Villetaneuse / CNRS, université de Paris-nord, EHESS) ; Denis APOTHELOZ (ATILF / CNRS, université Nancy 2) ; Antoine AUCHLIN (université de Genève) ; Jacqueline BILLIEZ (Lidilem, université Stendhal, Grenoble 3) ; Didier BOTTINEAU (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Bernard COMBETTES (ATILF / CNRS, université Nancy 2) ; Marcel CORI (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Louis DE SAUSSURE (chaire de linguistique générale et d'analyse du discours, université de Neuchâtel) ; José DEULOFEU (LIF / CNRS, université de Provence Aix-Marseille I) ; Sarah DE VOGUE (LLF / CNRS, université de Paris ouest Nanterre la Défense) ; Danièle FLAMENT-BOISTRANCOURT (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Jacques FRANCOIS (CRISCO / CNRS, université de Caen, ILF) ; Jean-Charles HILAIRE (INALCO, Paris) ; Jean-François JEANDILLOU (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense, IUF) ; Sylvain KAHANE (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Françoise KERLEROUX (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Anne LACHERET-DUJOUR (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Bernard LAKS (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; René-Joseph LAVIE (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Danielle LEEMAN (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Sarah LEROY (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Philippe MARTIN (université Paris Diderot) ; Jacques MOESCHLER (Département de linguistique, université de Genève) ; Mary-Annick MOREL (EA 1483, université de Paris 3 Sorbonne nouvelle) ; Kamal NAÏT-ZERRAD (LACNAD-CRB, INALCO) ; Colette NOYAU (MoDyCo / CNRS, université Paris-ouest Nanterre la Défense) ; Christophe PARISSÉ : MoDyCo-INSERM / CNRS, Université Paris-ouest Nanterre la Défense ; Simona PEKAREK DOEHLER (Chaire de linguistique appliquée, université de Neuchâtel) ; Patrice POGNAN (LaLIC-CERTAL, université de Paris 4 Sorbonne – INALCO) ; Jean PRUVOST (LDI-Cergy, Métadif / CNRS, Université de Cergy-Pontoise) ; Francisc QUEIXALOS (CELIA / CNRS, Paris) ; Stéphane ROBERT (LLACAN / CNRS, Paris, TUL) ; Magali ROQUIER (CLLE-ERSS / CNRS, université de Toulouse Le Mirail) ; Catherine SCHNEDECKER (université de Strasbourg March Bloch, IUF) ; Anne-Catherine SIMON (VALIBEL, université de Louvain-la-Neuve) ; Bernard VICTORRI (LaTTiCe / CNRS, Paris) ; Dan XU (CRLAO / CNRS, INALCO Paris)

## PROGRAMME

Jeudi 25 juin

<b>Ouverture du colloque</b>	
8.15 – 9.00	Accueil des participants
9.15 – 9.30	Danielle LEEMAN – MoDyCo, Paris Ouest Nanterre la Défense <i>Ouverture de coldoc09</i>
<b>Conférence plénière et session 1 présidées par Françoise KERLEROUX</b>	
9.30 – 10.30	Catherine FUCHS – Lattice, ENS, Paris. <i>L'ambiguïté : du fait de langue aux stratégies interlocutives</i>
10.30 – 11.00	Nadine RAYON, LaLIC-CERTAL, Paris IV Sorbonne-INALCO <i>Ambiguïté des kanji et stratégie de désambiguïstation par le contexte</i>
<b>11.00 – 11.30</b>	<b>PAUSE</b>
<b>Session 2 présidée par Philippe GREA</b>	
11.30 – 12.00	Teodor-Florin ZANOAGA, EA 4080, Université de Paris IV Sorbonne <i>Les types d'ambiguïtés dans un corpus antillais contemporain</i>
12.00 – 12.30	Joanna MOSKWA, Université Paris V René Descartes <i>Paradoxe du polonais : ambiguïté résultant de la flexion du nom</i>
<b>12.30 – 14.00</b>	<b>REPAS</b>
<b>Session 3 présidée par Annie BERTIN</b>	
14.00 – 14.30	Asma DHOUKAR, MoDyCo, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense <i>L'ambiguïté dans l'évolution diachronique de aucun, aucune part, aucune fois et aucune chose : réanalyse et processus de grammaticalisation</i>
14.30 – 15.00	Marie-Pierre SALES, MoDyCo, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense <i>Trois exemples d'ambiguïté syntaxique liés au fonctionnement régi et non régi de ça</i>
<b>15.00 – 15.30</b>	<b>PAUSE</b>
<b>Session 4 et conférence plénière présidées par Kim GERDES</b>	
15.30 – 16.00	Noalig TANGUY, LATTICE - UMR 8094, Université Paris III - Sorbonne Nouvelle <i>De l'ambiguïté des segments averbaux en français parlé</i>
16.00 – 17.00	Claire BLANCHE-BENVENISTE – EPHE & Université de Provence <i>L'ambiguïté en syntaxe: son importance dans les argumentations et dans les données</i>

## Vendredi 26 juin

<b>Session 5 présidée par Anne LACHERET-DUJOUR</b>	
10.00 – 10.30	Géraldine VERCHERAND & Sophie DE ABREU, CLILLAC-ARP, Université Paris Diderot – Paris 7 <i>Discours rapporté, prosodie et chuchotements</i>
10.30 – 11.00	Pierre RUCART, LDL, Université Lyon 2 <i>Vocalisme en A et structure interne des gabarits en bedja</i>
<b>11.00 – 11.30</b>	<b>PAUSE</b>
<b>Session 6 présidée par Colette NOYAU</b>	
11.30 – 12.00	Oksana GAYET, CRREA, INALCO <i>De l'ambiguïté dans les interrogations fermées en russe moderne</i>
12.00 – 12.30	Janna HERMANT, CRREA, INALCO <i>La préposition O/OB en russe moderne: homonymie ou polysémie ?</i>
<b>12.30 – 14.00</b>	<b>REPAS</b>
<b>Session 7 présidée par Christophe PARISSE</b>	
14.00 – 15.30	POSTERS
Hélène MAZALEYRAT, LRL, Université Blaise Pascal - Clermont II <i>Ambiguïtés sémantiques et lexicographie bilingue</i>	
Sandra DIAS LOGUERCIO, ED268, Université Paris III, Sorbonne nouvelle <i>Ambiguïté lexicale et apprentissage de la lecture en langue étrangère : quelle aide le dictionnaire bilingue peut-il y apporter ?</i>	
Malinka VELINOVA, Université de Sofia & ED 5, Université Paris IV-Sorbonne <i>L'ambiguïté dans l'emploi du relatif-interrogatif en ancien français</i>	
Antoine RIPAUX, LIDIL12, Paris-Est <i>Un sens peut en cacher un autre : ambiguïté du marqueur LET en anglais contemporain</i>	
Dame NDAO, INALCO- LLACAN <i>L'ambiguïté et ses manifestations en wolof</i>	
Mélanie PETIT, LLL, Université d'Orléans <i>Désambiguïssation ou non-ambiguïté ? Le paradoxe de la prosodie</i>	
Ivan ŠMILAUER, LaLIC-CERTAL, Paris 4 Sorbonne-INALCO <i>Genre des substantifs en tchèque : l'ambiguïté des ses marqueurs formels du point de vue de son acquisition par les apprenants francophones et le diagnostic automatique des erreurs</i>	
Carolina FEDATTO, Université Paris III - ED 268 & Université de Campinas <i>Les filiations théoriques de l'ambiguïté et la construction du savoir sur le langage au Brésil</i>	
Vanina GOOSSENS, LIDILEM, Université Stendhal Grenoble 3 <i>La polysémie des noms d'affect</i>	
<b>15.30 – 16.00</b>	<b>PAUSE</b>
<b>Conférence plénière présidée par Jean-François JEANDILLOU</b>	
16.00 – 17.00	René-Joseph LAVIE – MODYCO, Paris Ouest Nanterre la Défense <i>En contexte il n'y a pas d'ambiguïté. Soit, arrêtons de décontextualiser. Qu'est-ce que ça implique sur la théorie du fait linguistique.</i>
17.00 – 17.30	Jean-Luc MINEL – MODYCO, Paris Ouest Nanterre la Défense <i>Synthèse et clôture de coldoc09</i>
<b>17.30 – 19.00</b>	<b>Apéritif</b>

## INDEX DES RESUMES

DE ABREU .....	26
DHOUKAR .....	18
DIAS LOGUERCIO .....	45
FEDATTO .....	59
GAYET .....	29
GOOSSENS .....	62
HERMANT .....	38
MAZALEYRAT .....	42
MOSKWA .....	15
NDAO .....	52
PETIT .....	54
RAYON .....	7
RIPAUX .....	50
RUCART .....	36
SALES .....	21
ŠMILAUER .....	57
TANGUY .....	23
VELINOVA .....	47
VERCHERAND .....	26
ZANOAGA .....	11

## Ambiguïté des kanji et stratégie de désambiguïstation par le contexte

Nadine RAYON  
LaLIC-CERTAL, Paris 4 Sorbonne-Inalco

### Le système d'écriture japonais

Le système d'écriture japonais est constitué de plusieurs types de caractères : les *kanji*<sup>4</sup> (« caractères chinois »), caractères idéographiques importés de Chine et les *kana*, deux syllabaires (*hiragana* et *katakana*) qui ont été créés à partir des kanji par les Japonais. Les kana sont nés de l'inadéquation des caractères chinois à la notation de la langue japonaise (le chinois et le japonais étant en effet totalement différents) et de la difficulté à maîtriser des milliers de caractères, voire de l'impossibilité d'y accéder. D'abord adscrits ou utilisés seuls, les kana sont maintenant employés conjointement aux kanji dans le style dit « *kanji kana majiri bun* » (Figure 1).

Si le système d'écriture reste complexe (composite et difficile), chaque type de caractères s'est néanmoins vu attribuer un rôle :

- les kanji notent les éléments à caractères sémantiques : essentiellement substantifs, radicaux verbaux et qualificatifs, ...
- les hiragana notent en particulier ce qui est propre au japonais mais qui n'existe pas en chinois (flexions, particules, ...)
- les katakana ont une sphère d'utilisation plus floue et plus large. Ils notent essentiellement les mots d'origine étrangère mais aussi des termes spécialisés (en botanique par exemple). Ils servent aussi à la mise en exergue.

Il convient par ailleurs de signaler que s'il fait usage de caractères de ponctuation, le japonais s'écrit sans espace, privant du recours à la notion de mot graphique. Enfin, l'adoption des caractères chinois pour noter la langue japonaise a également eu comme conséquence l'adoption d'un important lexique d'origine chinoise qui s'est ajouté au lexique autochtone.

### Les spécificités des kanji

Finalement, les kanji en sont venus à avoir des spécificités que n'ont pas les caractères chinois quand ils notent le chinois et même le coréen. En traversant la mer du Japon, ces caractères sont devenus particulièrement ambigus. En effet, un kanji est potentiellement la représentation graphique de plusieurs unités lexicales non homophones et non synonymes et peut donc être interprété phonétiquement et sémantiquement de plusieurs façons (Figure 2).

Tout d'abord, un kanji peut être le plus souvent oralisé de deux façons (on parle de « lecture ») : à la japonaise, il représente alors une unité lexicale autochtone, et à la chinoise (plus exactement sino-japonaise), il représente alors une unité lexicale d'origine chinoise. La plupart du temps, un kanji a plusieurs lectures japonaises et dans bien des cas plusieurs lectures sino-japonaises. En outre, ces lectures représentent elles-mêmes des unités lexicales sémantiquement différentes.

---

<sup>4</sup> Terme utilisé dorénavant au sens de caractères chinois *utilisés pour l'écriture du japonais*.

## Les niveaux d'ambiguïté

A première vue, lire un kanji consiste donc à savoir comment l'oraliser (choisir la bonne lecture) et comment l'interpréter sémantiquement. Fort heureusement, le plus souvent, déterminer la lecture donne le sens et inversement. Mais ce faisant, on identifie également sa catégorie lexicale par exemple, et par là même ses comportements morphologique et syntaxique.

Hors énoncé, les kanji sont donc ambigus à quasiment tous les niveaux : on ne sait pas comment les lire, ni quel sens précis ils ont et on ne dispose d'aucune information morphologique ou syntaxique sur l'unité lexicale qu'ils notent. Par ailleurs, certains niveaux sont en interaction et lever l'ambiguïté à un de ces niveaux permet souvent de la lever aux autres.

## Une possibilité de désambiguïsation

Si l'adaptation des caractères chinois a généré bien des complexités et des ambiguïtés, le système d'écriture qui en résulte recèle le remède, au moins partiel, à son propre mal. En effet, les Japonais ont été contraints de trouver des stratégies de notation pour certains éléments absents en chinois. C'est le cas notamment des flexions verbales et qualificatives et des particules (adjointes aux substantifs et indiquant par exemple leur fonction syntaxique). En l'état actuel de la langue japonaise, ce sont les hiragana qui notent ces éléments. Ainsi, un verbe sera constitué d'une partie notée en kanji, qui correspond le plus souvent au radical, et d'une partie notée en hiragana, la flexion<sup>5</sup>.

Si on reprend l'exemple de la figure 2, on constate que le kanji 食, quand il est suivi des hiragana べる <beru>, se lit (et ne peut se lire que) <ta> et est le radical d'un verbe qui signifie *manger*. Par contre, lorsqu'il est suivi du hiragana む <mu>, il se lit <ha> et est le radical d'un verbe qui signifie *brouter*. Autrement dit, le contexte postérieur d'un kanji (la séquence de hiragana qui le suit<sup>6</sup>), permet de le désambiguïser en identifiant sa lecture, son sens, sa catégorie lexicale et un certain nombre d'autres traits morpho-lexicaux.

Le japonais s'écrivant sans espace, interpréter correctement un kanji et par conséquent identifier une unité lexicale permet également de segmenter l'énoncé.

## Une application en traitement automatique du japonais

Si elle est un recours indispensable pour la lecture d'un texte japonais, la désambiguïsation des kanji par le contexte est également d'une grande efficacité dans le domaine du traitement automatique d'énoncés japonais. La formalisation des particularités graphotaxiques, morphologiques et syntaxiques du japonais et l'automatisation de processus utilisant cette formalisation permettent d'effectuer une segmentation et une analyse morphologique<sup>7</sup> des énoncés, avec un étiquetage très précis des différentes unités lexicales identifiées.

Ceci a été démontré par nos travaux en TAL, consacrés à la segmentation et à l'analyse morphologique automatiques du japonais, et qui ont abouti à l'implémentation d'un système d'analyse automatique des séquences de kanji dans des textes japonais (Figure 4). Cet

---

<sup>5</sup> Le ministère de l'éducation nationale a édicté des normes consacrées au bon usage des hiragana qui accompagnent les kanji.

<sup>6</sup> Ici, il s'agit d'une flexion mais il peut s'agir d'une particule ou de l'absence de l'une et/ou de l'autre.

<sup>7</sup> Compte tenu des particularités du système d'écriture japonais ces deux opérations doivent être simultanées en TAL.

analyseur fonctionne sans dictionnaire et s'appuie sur des règles construites à partir de la formalisation de la méthode de désambiguïsation par le contexte décrite plus haut (Figure 3). Les bénéfices de cette approche ne sont plus à démontrer, ne serait-ce que pour faire face aux mots inconnus, et ils sont particulièrement flagrants en japonais, car les kanji sont un ensemble ouvert de caractères<sup>8</sup>.

## **Conclusion**

Les kanji sont un exemple particulièrement intéressant d'ambiguïté dans les sciences du langage : d'une part parce qu'on la retrouve à tous les niveaux de l'analyse linguistique, mais aussi parce que ce qui a créé cette ambiguïté (l'adoption pour noter une langue d'un système d'écriture inadéquat) a aussi donné naissance à un moyen de la lever (l'adaptation de ce système d'écriture à cette langue). On a également pu vérifier que le TAL peut faire un usage très avantageux des possibilités de désambiguïsation qu'offre le système d'écriture japonais.

---

<sup>8</sup> On en a recensé jusqu'à 50.000 et d'autres peuvent théoriquement être créés.

女子プロ野球選手の吉田えり投手（17＝神戸9クルーズ）が所属する関西独立リーグが27日、京セラドーム大阪で開幕した。開幕戦は神戸と、大阪ゴールドビークーンズの対戦。神戸の中田良弘監督（49）は、吉田の開幕戦起用を明言しており、この日の報道陣はテレビカメラ約10台、総勢約200人。ナックルを操る吉田は、試合前練習からカメラに追い掛けられたが「緊張してませんよ～。いつもと一緒にです」。練習の合間には、関西のテレビ情報番組にも生出演するなど、試合前から大忙しの1日となった。

Figure 1 : texte japonais

Lecture sino-japonaise : SHOKU (ex. : shokuji, repas)  
 Lectures japonaises : **ta** (ex. : 食べる **taberu manger**) ; **ku** (ex. : 食う **kuu bouffer** ; **kurawasu** 食らわす **battre**) ; **ha** (ex. : 食む **hamu brouter**).

Figure 2 : lectures et sens potentiels du kanji 食

Un kanji suivi de "べる" note toujours un radical verbal shimo ichidan, bagyō à la forme shūshi.

- Corrélation contexte postérieur/traits morpho-lexicaux :  
     Kanji + べる → verbe, shimo ichidan, bagyō, shūshi
- Règle : K べる : {cl=Vrb tv= bv= f=2};

Figure 3 : exemple de formalisation

Phrase 25: 江戸時代から現在まで、多くの学者たちが考えた。

0-3	江戸時代	Subst.			
6-7	現在	Subst.			
11-12	多く	Adverbe			
14-17	学者たち	Subst.			
19-20	考-え	Verbe	S-ichidan	Agyō	Ren'yō 考-える

Figure 4 : exemple d'analyse automatique

## Références

- Alleton V. *L'écriture chinoise*, P.U.F., Paris, 1967.  
 Cabinet (1981). *Okurigana no Tsukukata: Cabinet notification No. 3*, October 1, 1981.  
*Kanpō: Gōgai* October 1 edition, 1981. Tokyo: Ōkurashō Insatsukyoku.  
 Griollet P., *La modernisation du Japon et la réforme de son écriture*, P.O.F., Paris, 1985.  
 Haguenaer C., *Morphologie du japonais moderne*, C. Klincksieck, Paris, 1951.  
 Nelson A.N., *The modern reader's Japanese-English dictionary*, Charles E. Tuttle, Tōkyō, 1974.  
 Shimamori R., *Des particules japonaises*, Taishukan, Tōkyō, 1991.  
 Tamaoka, Katsuo, Kim Kirsner, Yūshi Yanase, Yayoi Miyaoka and Masahiro Kawakami (2000) *Database for the 1,945 basic Japanese kanji (J-1945D)*.  
 Tokieda M., *Nihon bunpō (Grammaire japonaise)*, Iwanami zensho, Tōkyō, 1952.

## Les types d'ambiguïté dans un corpus de littérature antillaise contemporaine

Teodor-Florin ZANOAGA  
EA 4080, Université de Paris IV Sorbonne

Le but de notre communication est de présenter les différentes formes de l'ambiguïté manifestées au niveau du langage dans un corpus de littérature antillaise contemporaine constitué de quatre romans, les plus représentatifs de l'écrivain guadeloupéen Ernest Pépin. Ces romans sont : *L'Homme-au-bâton* (Paris, Gallimard, 1992), pour lequel l'écrivain a remporté le prix des Caraïbes, *Tambour-Babel* (Paris, Gallimard, 1996), qui a obtenu le Prix RFO du livre, *L'Envers du décor* (Paris, Du Rocher / Le Serpent à Plumes, 2006) et *Coulée d'or* (Paris, Gallimard, 1995).

De toutes les variétés de français régional, le français des Antilles a été le moins étudié par les lexicographes. Un seul petit dictionnaire, assez perfectible, celui de Sylviane Telchid, lui a été consacré jusqu'à présent. Dans ce domaine linguistique, tout reste encore à faire. Les conditions spécifiques où le français des Antilles a évolué (le contact avec d'autres langues, notamment avec le créole, la situation de diglossie, le continuum linguistique antillais qui fait que tout mot créole soit potentiellement français et que tout mot français soit potentiellement créole) naissent une série d'ambiguïtés qui posent problèmes au chercheur et au lecteur.

Pour plus de concision, nous emploierons souvent deux sigles: FR (= français standard) et F. R. A. (= français régional des Antilles). Pour indiquer les sources des citations, nous utiliserons les mots *Tambour*, *Homme*, *Envers* et *Coulée* (qui renvoient au premier mot des titres des romans étudiés) suivis du nombre de la page où la citation apparaît.

Les questions auxquelles nous essaierons de répondre sont les suivantes :

1. À quels niveaux se rencontrent les ambiguïtés en français régional des Antilles et quelles sont leurs causes ?
  2. Quel est le rapport entre les ambiguïtés virtuelles et les ambiguïtés effectives ?
  3. Quels sont les moyens de réduire l'ambiguïté ?
- Après la lecture des textes, nous avons identifié plusieurs **types d'ambiguïtés**.

### I. Au niveau linguistique

**a. Ambiguïtés causées par l'homonymie. Quelques exemples :**

(1) *canari*<sub>1</sub> n. m. "serin de couleur jaune vif, originaire des Iles Canaries"

*canari*<sub>2</sub> n. m. "récipient de terre cuite utilisé dans certaines contrées d'Afrique et aux Antilles"

« Les patriotes d'élite, les cœurs remués, les âmes indignées, [...], les vieux **canaris** en ébullition sur le feu de Radio Libéré, les avortons, les errants [...] » (*Tambour*, 202)

(2) *ti bos* n. m. pl. "petits baisers" (sg. *ti bo*)

*ti bos* "petite bosse"

« Les autres qui demandent des **ti bos**. » (*Envers*, 32)

**b. Ambiguïtés causées par la polysémie. Quelques exemples :**

**b. 1. Ambiguïtés causées par des mots ou des syntagmes qui, à part leur sens du FR, ont développé d'autres sens spécifiques aux Antilles**

(1) *habitation* n. f. 1. "lieu où l'on habite" (en FR)

2. "exploitation agricole coloniale" (en F. R. A.)

« Un de ces nègres mandingues qui servait d'étalon autrefois dans les **habitations**. » (*Homme*, 170)

(2) *habituée* n. f.

1. "personne qui se rend de manière régulière et fréquente dans un même lieu" (en FR)

2. "terrain situé en pleine forêt, défriché, aménagé et ensuite cultivé" (en F. R. A.)

« De temps à l'autre, nous croisons un homme chaussé de bottes de caoutchouc, coutelas à l'allongée du bras, en partance vers son **habituée**. » (*Coulée d'or*, 10)

(3) *sans manman* 1. "orphelin" (en FR)

2. "vagabond" (en F. R. A.) (*manman* étant la graphie créolisante pour *maman*)

« C'est à croire que vous êtes un homme **sans manman** ! » (*Homme*, 70)

**b. 2.** Ambiguïtés causées par des mots qui sont des innovations spécifiques au F. R. A. et qui ont plusieurs sens.

(1) *macaquerie* n. f. 1. "gribouillis"

2. "hypocrisie"

3. "bêtise"

4. "geste de singe"

« Son cerveau fonctionnait sans fêlure puisqu'il avait passé les hauts grades des diplômes pour devenir instituteur mais il a préféré renoncer aux **macaqueries** des fonctionnaires pour s'adonner à la vraie vie [...]. » (*Coulée*, 116)

Autres exemples : *décontrôler* vb. intrans., *maliémin* n. m., *zouk* n. m., etc.

**b. 3.** Ambiguïtés effectives causées par la polysémie et par l'existence de plusieurs référents qui peuvent être associés à un mot.

(1) « Créole espagnol dans la **bordée** du **Carénage**. » (*Envers*, 11)

Cette phrase contient deux mots ambigus. L'ambiguïté est créée par le fait que le lecteur peut associer à chacun de ces deux mots (*bordée* et *Carénage*) deux sens différents :

*bordée*<sub>1</sub> n. f. "fête, amusement"

*bordée*<sub>2</sub> n. f. "chemin parcouru par un bâtiment sans virer de bord"

*Carénage*<sub>1</sub> n. m. propre "quartier de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, renommé pour ses prostituées"

*Carénage*<sub>2</sub> n. m. "îlet située entre Basse-Terre et Grande Terre, en Guadeloupe".

## II. Au niveau métalinguistique (métalexical)

Dans l'étude d'un corpus antillais, le chercheur se confronte aux ambiguïtés à deux niveaux.

**a.** Au niveau des définitions attribuées aux mots-vedette. Lorsqu'on cherche à définir une lexie, la première chose à faire est de l'isoler en tant qu'élément distinct du reste du lexique. Nous essaierons de motiver, dans cette partie, l'importance qu'un mot antillais et sa définition soient suivis, dans le cas d'un glossaire, par plusieurs exemples, ainsi que les critères qui doivent être respectés pour donner une bonne définition aux mots 'difficiles' du F. R. A.

**b.** Au niveau de l'analyse étymologique, nous essaierons de montrer que, dans le cas des mots du F. R. A., la recherche étymologique est souvent un problème d'ambiguïté : les mots d'origine incertaine devraient être, dans la plupart des cas, soit d'origine caraïbe, soit d'origine africaine. La majorité des mots qu'on présentera dans cette section, n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse étymologique.

Nous espérons tirer les conclusions suivantes :

- La langue et la littérature antillaises sont un domaine de l'ambiguïté par excellence et reflètent la dualité de l'Antillais qui, tout en restant en Amérique, regarde vers l'Europe et vers l'Afrique.

- Les deux causes principales de l'ambiguïté sont la polysémie et l'homonymie des mots qui, aux Antilles ont développé des sens spéciaux.

- Les ambiguïtés dépendent du statut du récepteur qui peut être le lexicologue ou le lecteur (antillais, francophone ou non-francophone) et se rencontrent à tous les niveaux (lexical, morphologique, syntaxique).
- Pour éliminer l'ambiguïté, il faut rechercher des indices dans le contexte. L'étude attentive des occurrences pousse à croire que le nombre des ambiguïtés virtuelles est plus grand que celui des ambiguïtés effectives.
- L'étude des ambiguïtés appliquée au F. R. A. démontre encore une fois que la lexicologie est plutôt une pratique qu'une science.

### **Bibliographie :**

- Anglade Pierre, *Inventaire étymologique des termes créoles des Caraïbes d'origine africaine*, Paris, Montréal ; L'Harmattan, 1998
- Arveiller Raymond, *Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722)*, Paris, Éditions d'Artrey, 1963
- Barbotin Maurice, *Dictionnaire du créole de Marie-Galante*, Hamburg, Helmut Buske Verlag, 1995
- Barthèlemi Georges, *Dictionnaire créole guyanais-français*, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 2007
- Bogaards Paul *et al.*, *Quitte ou double sens : articles sur l'ambiguïté offerts à Ronald Landheer*, Amsterdam, Rodopi, 2001
- Breton Révérend Père Raymond, *Dictionnaire caraïbe-français*, Édition présentée et annotée par le CELIA et le GEREC, IRD-KARTHALA, 1999
- Chaudenson Robert, *Des îles, des hommes, des langues : essai sur la créolisation linguistique et culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1992
- Clas André, Benoît Ouoba, *Visages du Français, variétés lexicales de l'espace francophone*, Londres ; Montrouge : John Libbey Eurotext, 1990
- Confiant Raphaël, *Dictionnaire des néologismes créoles*, Petit-Bourg, Ibis Rouge éd., 2000
- Dictionnaire universel francophone*, AUPELF-UREF ; Hachette ; [Vanves] Edicef, 1997
- Étienne Brunet, Danièle Latin, Ambroise Queffélec, Jean Tabi-Manga, *Inventaire des usages de la francophonie. Nomenclatures et méthodologie*, Montrouge/ London/ Rome : J. Libbey-Eurotext ; [Montréal] : AUPELF, 1993
- Faine Jules, *Dictionnaire français-créole*, Montréal, Leméac, 1974
- Friederici Georg, *Amerikanistisches Wörterbuch und Hilfwörterbuch für den Amerikanisten*, Hamburg, Cram, De Gruyter, 1947
- Fuchs Catherine, *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys, 1996
- Gadet Françoise, *Le français populaire*, Paris, PUF, 1992
- Germain Robert, *Grammaire créole*, Paris, l'Harmattan, 1980
- Hénane René, *Glossaire des termes rares dans l'œuvre d'Aimé Césaire*, Paris, Éditions Jean-Michel Place, 2004
- Jourdain Élodie, *Du français aux parlers créoles*, Paris, C. Klincksieck, 1956
- Jourdain Élodie, *Vocabulaire du parler créole de la Martinique*, Paris, Klincksieck, 1956
- Pinalie Pierre, *Dictionnaire élémentaire créole-français*, Paris, Presses universitaires créoles, 1995
- Pinkal, M., *Logic and lexicon : the semantics of indefinite*, Dordrecht, Kluwer, 1995
- Pradel Pompilus, *La langue française en Haïti*, Maçon, Imprimerie Protat Frères, 1961
- Rézeau Dominique, Rézeau Pierre, *De la Vendée aux Caraïbes : Le Journal (1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*, 2 vol., Paris, L'Harmattan, 1995 (glossaire en pp. 347-368)

RézeauSt-Domingue 2008 – Rézeau Pierre, « Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme » in : André Thibault (éd.) *Richesses du français et géographie linguistique* : Recherches lexicographiques sur les variétés du français en France et hors de France, (t. 2), études rassemblées et supervisées par André Thibault ; paru chez Duculot / De Boek, 2008

Thibault André, «Glossairistique et littérature francophone », *RLiR* 70, 2006, 143-180

Valdman Albert (dir.), *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University / Creole Institute, 2007

## Paradoxe du polonais : ambiguïté résultant de la flexion du nom

Joanna MOSKWA  
Université René Descartes (Paris V)

L'ambiguïté est inscrite dans toutes les langues naturelles et la langue polonaise n'est pas une exception. De la même façon que la langue française, le polonais est concerné aussi bien par l'ambiguïté de nature sémantique, relevant de la polysémie ou de l'homonymie des mots, que par l'ambiguïté syntaxique.

Cependant, à la différence du français, l'ambiguïté syntaxique de la langue polonaise est due à sa syntaxe relativement libre. En effet, la fonction du mot dans la phrase, que définit très souvent (mais pas systématiquement) en français soit la place de ce mot, soit une préposition, est le plus souvent indiquée en polonais par sa forme, plus exactement par son cas. À titre secondaire seulement, dans certaines situations, une préposition précise cette fonction.

Sans être indifférent, l'ordre des mots dans la phrase a moins d'importance en polonais qu'en français. Notons qu'en français, le changement de position des mots dans la phrase peut entraîner le changement de leur fonction, il n'en est rien en ce qui concerne le polonais.

Ainsi, le sens de la phrase *Paul aime Marie* est différent de celui de la phrase *Marie aime Paul*.

En revanche, le changement d'ordre des mots n'entraîne pas de changement de sens de la phrase en polonais. Les phrases : *Paweł kocha Marię = Paweł Marię kocha = Marię kocha Paweł = Marię Paweł kocha = Kocha Marię Paweł = Kocha Paweł Marię* ont le même sens. Notons ici que l'ordre des mots en polonais considéré comme « neutre » est le même qu'en français (sujet[1] – verbe[2] – complément[3]), la place des compléments circonstanciels restant libre. Le changement de cet ordre produit un effet de style, il est toutefois tout à fait possible, et n'est en aucun cas considéré comme incorrect.

Ainsi, la construction sujet[1] – verbe[2] – complément[3], devient une possibilité parmi d'autres, ce qui peut dans certains cas, être à l'origine de l'ambiguïté des énoncés.

Un énoncé est considéré comme ambigu lorsque :

- la forme du nominatif (cas du sujet) est la même que celle de l'accusatif (cas du complément d'objet direct) et que la sémantique du verbe ne permet pas d'établir de façon univoque les fonctions syntaxiques des mots au sein de la phrase. Par exemple :

**Radość** ze zwycięstwa przyćmiła mu **śmierć** przyjaciela.

Glose : Joie de victoire a\_diminuée lui mort ami.

**Śmierć** przyjaciela przyćmiła mu **radość** ze zwycięstwa.

Glose : Mort ami a\_diminuée lui joie de victoire.

Les deux traductions ci-dessous sont possibles pour les deux phrases :

Traduction 1 : La joie de la victoire a été diminuée par la mort de son ami.

Traduction 2 : Le chagrin après la mort de son ami a été diminué par sa joie de la victoire.

Les deux phrases peuvent être à la fois considérées comme sémantiquement équivalentes ou différentes, et traduites en français soit par : *La joie de la victoire a été diminuée par la mort de son ami*, ou bien par : *Le chagrin après la mort de son ami a été diminué par sa joie de la victoire*.

- la phrase comporte un complément placé entre le sujet et le verbe, celui-ci pouvant se rapporter soit au sujet soit au verbe de la phrase :

*Profesor mojego syna egzaminował.*

*Glose : Professeur mon fils examinait.*

*Traduction 1 : Le professeur de mon fils examinait (sous-entendu « les étudiants »).*

*Traduction 2 : Le professeur examinait mon fils.*

Ainsi, cette phrase est non seulement stylistiquement maladroite, mais aussi ambiguë car nous ne savons pas s'il s'agit du professeur qui fait passer l'épreuve au fils de l'énonciateur, ou si le professeur du fils de l'énonciateur fait passer une épreuve à des étudiants.

En effet, la partie *mojego syna* peut se rapporter au sujet *profesor* qui exige le génitif (cas d'attribution) ou au verbe *egzaminował* qui exige l'accusatif (cas du COD), la forme du génitif étant la même que celle de l'accusatif. La phrase peut donc être traduite des deux façons suivantes, soit par *Le professeur de mon fils (cas : génitif) examinait (sous-entendu « les étudiants »)* ou *Le professeur examinait mon fils (cas : accusatif)*.

En outre, la mauvaise ponctuation peut être également une source d'ambiguïté syntaxique en polonais.

En effet, le système de ponctuation polonais est un système syntaxique : les règles de ponctuation sont régies par la construction syntaxique des phrases.

Ainsi, l'omission d'une simple virgule peut, dans certains cas, être à l'origine de l'ambiguïté de l'énoncé. Ainsi, la phrase suivante est ambiguë :

*Chłopiec odbił piłkę ręką potracając kolegę.*

*Glose : Garçon a frappé balle main en bousculant copain.*

*Traduction 1 : Le garçon a frappé la balle en bousculant un copain avec la main.*

*Traduction 2 : Le garçon a frappé la balle avec la main en bousculant un copain.*

Dans cette phrase, le mot *ręką* (avec la main – cas : instrumental) peut se rapporter au verbe *odbić* (frapper) ou bien *potracić* (bousculer/heurter), les deux se construisant avec l'instrumental.

Une simple virgule permettrait de désambiguïser cette phrase :

*Chłopiec odbił piłkę, ręką potracając kolegę.*

*Traduction : Le garçon a frappé la balle en bousculant un copain avec la main.*

*Chłopiec odbił piłkę ręką, potracając kolegę.*

*Traduction : Le garçon a frappé la balle avec la main en bousculant un copain.*

Les exemples présentés ci-dessus ne constituent pas une liste exhaustive des phénomènes d'ambiguïté de la langue polonaise, mais tentent d'illustrer et de rendre compte de l'ambiguïté possible dans une langue flexionnelle, telle que le polonais. En effet, les cas d'ambiguïté que nous avons décrits résultent de la morphologie du nom polonais et plus précisément de la flexion du nom (déclinaison du nom selon les sept cas que présente la figure 1) absente en français.

Nous pensons que l'examen des ambiguïtés du polonais peut apporter une lumière différente sur la vaste question des phénomènes de l'ambiguïté se présentant de façon différente selon les langues.

**Figure 1 : Flexion du nom en polonais (présentation des cas)**

Cas	Description	Exemples des mots déclinés	
		Król (le roi)	Matka (la mère)
<b>Le nominatif</b> Qui ? Quoi ?	Le cas de base par lequel on désigne un nom, un adjectif dans un dictionnaire, il est celui du sujet.	<b>Król się bawi.</b> Le roi s’amuse.	<b>Matka pisze.</b> La mère écrit.
<b>Le génitif</b> De qui ? De quoi ?	Le cas du complément du nom (souvent indique la possession), et du COD de certains verbes ; il est employé après la négation.	<b>Odwaga króla.</b> Le courage <b>du</b> roi. NB courage roi_gén	<b>Nie masz matki.</b> Tu n’a pas <b>de</b> mère. NB ne_pas (tu) as mère_gén
<b>Le datif</b> À qui ? À quoi ?	Le cas du complément d’attribution.	<b>Daję królowi.</b> Je donne <b>au</b> roi. NB (je) donne roi_dat	<b>Tłumaczę matce.</b> J’explique <b>à</b> la mère. NB (j’) explique mère_dat
<b>L’accusatif</b> Qui ? Quoi ?	Le cas du complément d’objet direct de la plupart des verbes.	<b>Mamy króla.</b> Nous avons un roi NB (Nous) avons roi_acc	<b>Kocham matkę.</b> J’aime ma mère. NB (J’) aime mère_acc.
<b>L’instrumental</b> Avec qui ? Avec quoi ?	Le cas de l’instrument et du nom attribut ; souvent accompagné de la préposition « z » (avec)	<b>Jest naszym królem.</b> Il est notre roi. NB (Il) est notre roi_inst.	<b>Spaceruje z matką.</b> Il se promène avec sa mère. NB (Il) se_promène avec mère_inst.
<b>Le locatif</b> De qui ? De quoi ?	Le cas de divers compléments circonstanciels qui suit toujours une préposition	<b>Mówimy o królu.</b> Nous parlons <b>du</b> roi. NB (Nous) parlons <b>de</b> roi_loc.	<b>Jestem przy matce.</b> Je suis <b>à côté de</b> la mère. NB (Je) suis <b>à_côté_de</b> mère_loc
<b>Le vocatif</b> Eh !	Le cas de l’apostrophe (2 <sup>ème</sup> personne du nom).	<b>Królu, litości !</b> Roi, pitié ! NB Roi_voc, pitié !	<b>Nie płacz, matko.</b> Ne pleure pas, mère. NB Ne_pas pleure, mère_voc.

### Bibliographie :

- Decaux Etienne, *Leçon de grammaire polonaise*, Paris, Institut d’Études Slaves, 2002.  
Doroszewski W., Wiczorkiewicz B., *Gramatyka opisowa języka polskiego z ćwiczeniami*, Warszawa, PZWS, 1968.  
Dzigański Artur, *Praktyczny słownik interpunkcyjny*, Zielona Sowa, Kraków, 2004.  
Fuchs Catherine, *Les ambiguïtés du français*, Paris, Éd. Ophrys, 1996.  
Podracki Jerzy, *Słownik interpunkcyjny języka polskiego : z zasadami przestankowania*, Warszawa, PWN, 1998.  
Wróbel Henryk, *Gramatyka języka polskiego*, Od nowa, Kraków, 2001.  
*Słownik poprawnej polszczyzny*, PWN, Warszawa, 1995.  
*Wielki słownik poprawnej polszczyzny*, PWN, Warszawa, 2004.

## L'ambiguïté dans l'évolution diachronique de *aucun, aucune part, aucune fois et aucune chose* : réanalyse et processus de grammaticalisation

Asma DHOUKAR

Modyco, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense

Selon Fuchs (1996), on parle d'ambiguïté lorsqu'une même forme peut avoir plusieurs significations et peut être interprétée différemment. L'ambiguïté est la propriété d'un mot ou d'une suite de mots d'avoir plusieurs sens ou plusieurs analyses grammaticales possibles. C'est aussi le caractère d'une situation difficile à comprendre. Elle crée ainsi de nombreux malentendus dans la communication.

L'ambiguïté peut se manifester sous plusieurs formes. On peut citer, entre autres, l'ambiguïté sémantique qui fait correspondre à une forme donnée au moins deux sens distincts. L'ambiguïté structurale, quant à elle, fait correspondre à une forme au moins deux structures étiquetées distinctes. On peut parler également d'ambiguïté contextuelle créée lorsqu'une forme est traitée en dehors de son contexte. En ce qui concerne le domaine de la diachronie, l'ambiguïté constitue une étape-clef dans les processus de grammaticalisation. Elle s'avère génératrice d'évolution et un facteur qui rend possible l'évolution sémantique et syntaxique, permettant ainsi la réanalyse d'une forme donnée.

C'est ce dernier domaine que nous allons étudier à partir de l'évolution diachronique de *aucun, aucune part, aucune fois et aucune chose* par opposition à *quelqu'un, quelque part, quelquefois et quelque chose*.

On s'interrogera d'une part sur la réorganisation morphologique (déterminant/pronom) et sémantique (positif/négatif) et la réanalyse des séries respectives des deux indéfinis [aucun] versus [quelque] et d'autre part sur le processus de grammaticalisation de la série [aucun].

En ce qui concerne la première partie de cette étude, on remarque qu'en ancien français, *aucun* est l'indéfini de la quantité non nulle. Le moyen français connaît une réorganisation du système des indéfinis où *aucun* passe à la polarité négative ; son emploi pronominal se restreint. En parallèle, va se développer l'emploi de termes de formation française [série quelque].

« Dès le XII<sup>e</sup> siècle on rencontre *aucun*, et toujours au sens de « quelqu'un ». Le mot devient de plus en plus fréquent, sans modifier sa signification. Puis les phrases négatives où il se glisse déteignent sur lui. Il finira au XV<sup>e</sup> siècle par prendre un sens nettement négatif, qu'il a encore aujourd'hui. On voit que c'est tout à fait l'histoire de *quelque*, mais vue à rebours. *Quelque*, qui avait le sens négatif, à force d'entrer dans des phrases positives, a pris le sens positif ; *aucun* qui avait le sens positif, à force d'entrer dans des phrases négatives, a pris le sens négatif. » (Foulet, 1919 : 230)

En d'autres termes, *aucun, aucune chose, aucune part et aucune fois* pouvaient apparaître dans des phrases positives et fonctionner jusqu'à une certaine date comme les équivalents respectifs de *quelqu'un, quelque chose, quelque part et quelquefois*. On est, en fait, face à deux cas de figure. Le premier cas concernera la série [aucun] dans le sens de [quelque], c'est-à-dire lorsque [aucun] est traduisible en français moderne par [quelque], alors que le second traitera [aucun] en dehors de ce sens, c'est-à-dire quand [aucun] est non substituable

en français moderne par [quelque]. D'où l'ambiguïté de ces deux séries qui pouvaient, jadis, être interchangeables.

Claire-Blanche Benveniste voit en *quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part* et *quelquefois* des cas de grammaticalisation. (Claire-Blanche Benveniste, 2003)

On posera ici réciproquement la question de la grammaticalisation de la série [aucun]. On cherchera à déterminer s'il est question de structures figées et, si c'est le cas, on essaiera d'établir la nature de ces figements : doit-on parler de grammaticalisation ou de lexicalisation ? Est-ce qu'il serait abusif de parler de grammaticalisation dans la mesure où elle exige un changement de catégorie grammaticale et plus prudent d'opter pour la lexicalisation qui se définit comme l'émergence de toute nouvelle forme ?

On s'interrogera également sur la catégorie grammaticale des mots : *un*, *part*, *fois* et *chose*, qu'on peut lier à *aucun*, sur la sémantique de ces groupes et sur les contextes et les types de textes qui peuvent favoriser ces phénomènes de grammaticalisation. Le contexte est important dans la mesure où il permet de relever des ambiguïtés parce qu'en dehors de tout contexte, de nombreux énoncés deviennent ambigus. Prenons l'exemple de *quelque part* qui peut avoir plusieurs sens. On peut citer, entre autres, le sens de « lieu », de « portion » et de « responsabilité ». Le contexte est important pour déterminer le sens du mot *part*. En dehors de tout contexte, il est difficile de trancher.

Pour réaliser ce travail dans les meilleures conditions, le recours à un corpus suivant une perspective diachronique nous paraît indispensable. Pour cela, on a interrogé la Base du Français Médiéval (BFM) et la Base Textuelle du Moyen Français (BTMF) en ce qui concerne l'ancien et le moyen français et Frantext pour les siècles suivants.

## Références bibliographiques

- BENTOLILA, F. (1996), « Les pronoms indéfinis du français », *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, 22, p. 9-16.
- BERTRAND, O. (2007), « Locutions figées sans changement de classe grammaticale », in COMBETTES, B. et MARCHELLO-NIZIA, C., *Études sur le changement linguistique en français*, Presses Universitaires de Nancy, p. 41-52.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2003), « *Quelqu'un*, *quelque chose*, *quelque part*, *quelquefois* », *Verbum : La grammaticalisation en français*, 25, 3, p. 277-290.
- COMBETTES, B. (2004), « La grammaticalisation d'un déterminant indéfini : *Quelque* en Moyen Français », *Scolia : Partition et topicalisation en diachronie et synchronie*, 18, p. 9-40.
- DE MULDER, W. (2001), « La linguistique diachronique, les études sur la grammaticalisation et la sémantique du prototype : présentation », *Langue française*, 130, p. 8-32.
- FOULET, L. (1919), « *Quelque* », *Romania*, 45, p. 220-249.
- FUCHS, C. (1996), *Les ambiguïtés du français*, Paris/Gap, Ophrys.
- GILLON, B. S. (1990), "Ambiguity, generality and indeterminacy : tests and definitions", *Synthese* 85, p. 391-416.
- GILLON, B. S. (2004), "Ambiguity, indeterminacy, deixis and vagueness", in DAVIS, S., GILLON, B. S. (eds.), *Semantics : a reader*, Oxford University Press, p. 157-187.
- GOUGENHEIM, G. (1973), *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, éditions A. et J. Picard, p. 82-89.

- MARCHELLO-NIZIA, C. (2001), « Grammaticalisation et évolution des systèmes grammaticaux », *Langue française*, 130, p. 33-41.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck.
- MIGEOT, F. (2004), « Ambiguïté et glissements progressifs du sens chez Alain Robbe-Grillet », *Linguistique et sémiotique*, 43, Laseldi, Grelis.
- MULLER, C. (2003), « Les déterminants indéfinis négatifs *aucun* et *pas un* : portée, référence, interactions », *Verbum : Partition, quantification, négation*, 25, 1, p. 61-80.
- PIERRARD, M. (1998), « Syntagme nominal et pronoms : la grammaticalisation des pronoms « essentiels » indéfinis », in ENGLEBERT, A., PIERRARD, M., ROSIER, L., RAEMDONCK, D. V. (éds), *La ligne claire de la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire*, Paris/Bruxelles, Duculot, p. 33-46.
- SCHNEDECKER, C. (2003), « *D'aucuns*, un pronom indéfini « fini » ? », *Scolia*, 16, p. 233-249.
- SCHNEDECKER, C., PREVOST, S. (2004), « *Aucun(e)(s) / D'aucun(e)(s) / Les aucun(e)(s)* : évolution du français médiéval au français moderne », *Scolia*, 18, p. 41-75.

## Trois exemples d'ambiguïté syntaxique liés au fonctionnement régi et non régi de *ça*

Marie-Pierre SALES

Modyco, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense

Le fonctionnement de *ça* est encore très largement associé à celui de *cela*, par la vulgate qui voit en *ça* une forme contractée de *cela*, réservée à l'oral. Nous ne remettrons pas en cause, ici, le rôle anaphorique de *ça*, ni le fait que son emploi véhicule des valeurs extrêmement diversifiées (reprise de procès, d'entité concrète [ $\pm$  humaine]) qui se déduiront du contraste opéré par le choix de *ça* vs un autre pronom, également possible dans le contexte.

Ce sur quoi nous voudrions attirer l'attention est que, dans le cas où il fonctionne de manière anaphorique, nous pouvons parler de fonctionnement régi de *ça*, en ce sens qu'il est dans la rectio du verbe (cf. Blanche-Benveniste et alii, 1990). Nous pouvons le démontrer en reprenant un certain nombre de critères comme l'extraction (2b) ou l'interrogation (2c), qui sont possibles dans ce cas :

- (1) a. **le récit** d'Yves Montand je vous promets que **ça** vous ébranle **ça** vous laisse un souvenir euh euh très très très fort très profond. [corpus oral Aix]
- b. Le récit d'Yves Montand, **c'est ça qui** vous ébranle.
- c. **Qu'est-ce qui** vous ébranle ? **Ça**, le récit d'Yves Montand.

Par opposition à ce fonctionnement régi, nous pouvons signaler qu'il existe un autre fonctionnement de *ça* (cf. 3a), que nous qualifierons de non régi, et qui ne s'analyse plus sur un plan syntaxique mais plutôt sur un plan macro-syntaxique. Il se comporte comme un élément associé [nous nous référons à la méthodologie et à la terminologie de l'ancienne équipe du GARS de l'université de Provence] et se glose alors par « *c'est sûr, tu as raison* », a une valeur énonciative et pourrait être comparé à un adverbe de phrase de type *franchement*. Ce deuxième fonctionnement peut se déceler par les mêmes tests que ceux opérés précédemment pour établir un fonctionnement régi (l'extraction (2b), l'interrogation (2c)), auxquels l'énoncé répondra différemment. On peut ajouter les tests de la suppression (2d) et du déplacement (2e), qui permettent de montrer son autonomie par rapport au verbe :

- (2) a. **ça**, vous dépassez les bornes !
- b. \* **c'est ça que** vous dépassez les bornes !
- c. \* **Comment** vous dépassez les bornes ? **ça** !
- d. Vous dépassez les bornes !
- e. Vous dépassez les bornes, **ça** !

Ces deux fonctionnements de *ça* étant rappelés, nous voudrions présenter des cas limites pour lesquels il est bien difficile de savoir si *ça* fonctionne de manière régie (et joue un rôle anaphorique) ou s'il fonctionne comme associé et assure un commentaire d'ordre énonciatif, qui peut prendre une dimension d'intensification. Nous étudierons trois cas de structures qui témoignent d'une ambiguïté syntaxique :

- la structure : interrogatif + *ça* (*qu- ça* ?) dans laquelle *ça* hésite entre reprise anaphorique d'un segment antérieur et renforcement de l'interrogatif :

(3) *Cette motion de blâme prend toute sa signification, et elle est loin d'être exagérée. Et pourquoi ça, Madame la présidente ? Parce qu'en réponse au slogan électoral de ce gouvernement, nous sommes prêts.* [web, presse]

Ainsi, on peut se demander, en (3), si *ça* reprend le segment 'elle est loin d'être exagérée' ou bien s'il renforce simplement l'interrogatif en véhiculant une valeur d'intensification (*pourquoi ça* ? se gloserait alors par *vraiment, pourquoi* ?).

- la structure : *plus Adj. que ça* qui oscille entre interprétation comparative et exclamative :
  - (4) *La priorité du moment est de préserver la francophonie et les intérêts du Québec... sauf qu'à un moment, il faut voir **plus grand que ça**.* [web, blog]
 Dans cet énoncé, on peut interpréter *ça* comme la reprise du segment '*la préservation de la francophonie et des intérêts du Québec*' avec lequel il commute, ou bien comme élément permettant d'intensifier l'adverbe de quantité *plus* (cf. Milner, 1978), le segment *plus grand que ça* se paraphrasant dès lors par *vraiment plus grand*.
- la structure : préposition + *ci...ça* dont on peut se demander s'il s'agit d'une séquence entièrement figée ou d'une composition en partie libre (cf. G. Gross, 1996, pour la notion de figement). Autrement dit, dans cette structure, la question est de savoir si la locution *ci...ça* se combine librement avec une préposition ou bien si l'ensemble de la séquence préposition + *ci...ça* s'interprète comme une locution. Nous pouvons voir apparaître cette difficulté d'interprétation à travers deux fonctionnements différents de *comme ci comme ça* que l'on qualifiera de locution en (5) mais pas en (6) :
  - (5) *Je suis en ce moment avec un gars que je connais **comme ci comme ça** il est plus vieux que moi et sort d'une longue relation.* [web, forum]
  - (6) *Mm si j'entends autour de moi ke jsuis **comme ci comme ça**.* [web, blog]

Ces cas de structures ambiguës, sur le plan syntaxique, vont nous permettre de ne pas séparer deux lexèmes *ça* (un pronom, hérité de *ce* renforcé par *là*, dans un cas, et une sorte d'adverbe provenant de l'ancien adverbe locatif *çà*, dans un second cas) mais de maintenir l'unité d'un morphème, malgré la diversité de ses emplois.

### **Bibliographie**

- BLANCHE-BENVENISTE, C., DEULOFEU, J., EYNDE, K. van den et STEFANINI, J. (1984), *Pronom et syntaxe, l'approche pronominale et son application au français*, Paris : SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., BILGER, M., ROUGET, C. et EYNDE, K. van den (1990), *Le français parlé, études grammaticales*, Paris : CNRS éditions.
- CADIOT, P. (1988), « De quoi *ça* parle ? A propos de la référence de *ça*, pronom-sujet », *Le français moderne*, 56, 3/4, 174-189.
- CULIOLI, A. (1999), *Pour une linguistique de l'énonciation, domaine notionnel, tome 3*, Paris : Ophrys.
- FORNEL, M. et LEON, J. (1997), « Des questions-échos aux réponses-échos. Une approche séquentielle et prosodique des répétitions dans la conversation », *Cahiers de Praxématique*, 28, 101-126.
- GADET, F. (1996), *Le français ordinaire*, Paris : Colin.
- GROSS, G. (1996), *Les expressions figées en français*, Paris : Ophrys, coll. L'Essentiel.
- KLEIBER, G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- MAILLARD, M. (1989), *Comment ça fonctionne*, thèse de doctorat d'état, sous la direction de M. Jean Dubois, Université de Paris X-Nanterre.
- MILNER, J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation, Quantités, insultes, exclamations*, Paris : Seuil.
- SALES, M.-P., (2008), *Influence du lexique et de la syntaxe sur la reprise pronominale : exemple de ça*, thèse de 3e cycle, Université Paris Ouest La Défense.

## De l'ambiguïté des segments averbaux en français parlé

Noalig TANGUY

LATTICE - UMR 8094, Université Paris III - Sorbonne Nouvelle

Les segments averbaux relèvent de catégories syntaxiques diverses – groupes nominaux, adjectivaux, pronominaux, prépositionnels, adverbiaux, etc. – et peuvent connaître de nombreux emplois et ainsi occuper différentes fonctions dans la phrase – sujet, complément du verbe, complément du nom, ou encore circonstant, vocatif, etc. Mais un segment averbal peut aussi constituer la base prédicative d'une phrase (Lefeuve 1999).

A l'oral, les segments sans verbe ambigus, sujets à plusieurs interprétations syntaxiques, s'avèrent nombreux. En premier lieu, nous pensons aux fragments sans verbe apparaissant en position inter-séquentielle, c'est-à-dire entre deux séquences verbales, comme :

(1) *eh ben c'était à cinq heures le matin au début je prenais le premier métro*<sup>9</sup>

où le syntagme nominal « le matin » peut porter sur la phrase de gauche ou fonctionner comme circonstant temporel de la phrase qui suit, tout comme il peut fonctionner seul comme prédicat averbal attributif : « [c'était] le matin ».

Après avoir brièvement présenter notre modèle d'analyse articulé autour de la « séquence » comme unité syntaxique minimale de traitement et de production (Le Goffic 2006) actualisée dans le discours par une modalité énonciative et articulée autour d'un noyau prédicatif (Le Goffic 2003) encadré d'affixes – préfixes et/ou suffixes (Blanche-Benveniste 1997), nous proposons d'observer deux types de segments averbaux sujets à plusieurs interprétations : (i) les séquences autonomes, (ii) les segments « flottants ».

(i) Nous observerons dans un premier temps des séquences averbales, toutes autonomes, pour lesquelles différents statuts sont envisageables.

En effet, pour certains segments sans verbe constituant des séquences à part entière, c'est le statut qui pose difficulté. Ainsi, par exemple, pour (2) :

(2) *L1 - - tu veux me dire ce qu'il y a - ce qu'il y a là - - qu'est-ce qu'il porte ici*  
*L2 alors là un bonnet*  
*L1 oui*  
*L2 là une écharpe - - euh - là un pantalon – chaud*  
*L1 et ça - qu'est-ce que c'est que ça*

Les extraits « alors là un bonnet », « là une écharpe » et « là un pantalon chaud » peuvent tout à fait être interprétés comme des prédicats existentiels précédés de préfixes cadratifs de lieu et paraphrasables par « alors là, il y a un bonnet ». Cependant la proximité de la prédication autour du verbe « porter » peut entraîner une lecture en séquence elliptique : « alors là [il porte] un bonnet ». Ainsi les éléments sans verbe sont susceptibles d'être lus comme des prédicats averbaux existentiels ou comme des séquences elliptiques.

---

<sup>9</sup> Tous les exemples qui seront mentionnés ici sont extraits du corpus publié par Blanche-Benveniste *et al.* (2002).

Pour (3) :

*(3) ils ont une autre cage ils ont un autre trou parce que dans les mines il y a toujours deux trous - un trou de secours - un puits - pardon pas deux trous - un puits - un puits - où le ca- où le personnel descend - et le charbon remonte et tout c'est le même puits - et un puits de secours plus petit où - normalement il y a que les boute-feux les boute-feux ce sont les personnes qui font exploser*

si nous admettons qu'à partir du syntagme « un trou de secours » s'ouvrent de nouvelles unités, nous hésiterons entre deux types de prédication averbale : existentielle (« [il y a] un trou de secours... ») ou attributive à sujet implicite au référent présent dans le contexte (« [c'était] un trou de secours... »).

Nous nous demanderons ainsi comment statuer et par quels indices, lorsqu'une séquence sans verbe en apparence autonome peut être comprise comme un prédicat ou une ellipse ou comme deux prédicats de types différents.

(ii) Nous considérerons dans un second temps des extraits de disjonction intonative et syntaxique.

Notre travail de découpage syntaxique de textes oraux en séquences pose le problème d'identification des constituants averbaux généralement brefs, dits périphériques, en position finale inter-séquentielle typique des caractérisations nominales et des circonstants – éléments acceptant facilement le détachement (Noailly 2002) et détachés prosodiquement de leur support, tel que (4) :

*(4) ce jour-là le roi c'était pas mon cousin - j'ai débarqué - le père me voit arriver - tout blanc mais avec le sourire quand même encore pâle mais avec le sourire - il me regarde il me dit tu as rien à me montrer*

L'interprétation peut alors hésiter entre une analyse en une construction syntaxique pour plusieurs ensembles intonatifs (Sabio 2006) ou en plusieurs séquences définies à la fois syntaxiquement et prosodiquement. Trois possibilités sont alors envisageables : (a) des éléments intégrés internes au noyau, (b) des éléments détachés (Combettes 1996) à droite en position de suffixes, (c) ou des segments indépendants autonomes c'est-à-dire des séquences à part entière. Le cas échéant, quel est le statut syntaxique de ces séquences : prédicatives ou elliptiques ?

Ainsi, pour (4), nous sommes partagés entre une construction endocentrique (attribution ou localisation notionnelle accessoire de l'objet), une prédication seconde qu'on peut présumer détachée et mise en relief prosodiquement et une prédication première, autonome.

Nous verrons comment et si l'ambiguïté peut être levée pour ce type de réalisations. Nous ferons appel à des critères intonatifs. Le niveau sémantique interviendra également dans notre interprétation. Est-ce que d'un point de vue informationnel le segment averbal semble suffisamment important pour ouvrir un nouvel ensemble sémantique ? Nous présenterons enfin des tests morphosyntaxiques pouvant orienter telle ou telle lecture, comme par exemple la possibilité de modifier la modalité énonciative du segment et comme l'acceptation de marqueurs signalant un jugement énonciatif (Lefeuvre 2007) comme l'adverbe « enfin » de l'extrait :

(5) *et pour moi disparaître dans le réel c'est pas mal - enfin dans mon réel à moi –  
mais alors quand je sors de de la consultation je suis euphorique*

qui nous dirige vers une nouvelle unité dotée de son propre contenu informationnel. Nous verrons ainsi, au travers d'exemples, que la distinction entre ajout au sens strict et prédication averbale demeure en définitive difficile à établir (Combettes 2007).

### Références bibliographiques :

- BLANCHE-BENVENISTE C. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys, coll. « l'essentiel ».
- BLANCHE-BENVENISTE C., ROUGET C., et SABIO F. 2002. *Choix de textes de français parlé, 36 extraits*. Paris : Honoré Champion.
- COMBETTES B. 1996. « Facteurs textuels et facteurs sémantiques dans la problématique de l'ordre des mots : le cas des constructions détachées » *Langue Française* n° 111, 83-96.
- COMBETTES B. 2007. « Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels », in CHAROLLES, FOURNIER, FUCHS et LEFEUVRE (eds). *Parcours de la phrase*. Ophrys, 119-131.
- LEFEUVRE F. 2007. « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle », in CHAROLLES, FOURNIER, FUCHS et LEFEUVRE (eds), *Parcours de la phrase*. Paris : Ophrys, 143-158.
- LEFEUVRE F. 1999. *La phrase averbale en français*. Paris : L'Harmattan.
- LE GOFFIC P. 1993. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette Supérieur.
- LE GOFFIC P. 2006. « Phrase, séquence, période », Actes du Colloque international 'Modèles Syntaxiques'. Bruxelles (2003).
- NOAILLY M. 2002. « L'ajout après le point n'est-il qu'un simple artifice graphique ? », in AUTHIER-REVUZ J. LALA M-C. (éds) 2002. *Figures d'ajout : phrase, texte, écriture*. Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle, pp. 133-145.
- SABIO F. 2006. « Phrases et constructions verbales : quelques remarques sur les unités syntaxiques dans le français parlé », in *Constructions verbales et production de sens, Actes du colloque organisé à Besançon les 26, 27 et 28 janvier 2006*. Presses universitaires de Franche-Comté, 127-140.

## **Discours rapporté, prosodie et chuchotements**

Géraldine VERCHERAND & Sophie DE ABREU  
CLILLAC-ARP, Université Paris Diderot – Paris 7

Le discours rapporté, quelle que soit la forme qu'il prend, consiste à reproduire tout en les interprétant les paroles d'autrui pour les intégrer à son propre propos. Le discours rapporté sert donc à mettre en relation un discours citant et un discours cité. La frontière entre ces deux discours est indiquée par des marqueurs segmentaux et suprasegmentaux. Parmi les marqueurs segmentaux, on compte les verbes introducteurs (verbes de dire mais aussi verbes de pensée, d'attitude), le subordonnant que, et des amorces sous forme d'interjections. Les marqueurs suprasegmentaux permettent d'une part de renforcer cette frontière, et d'autre part de mettre en scène l'énonciation. Il s'agit d'indiquer l'adhésion ou au contraire la distance que le locuteur citant entretient avec le discours cité. Ainsi, la frontière peut-elle être marquée par des pauses, des changements de hauteur intonative et des variations de débit (Klewitz & Couper-Kuhlen 1999), tandis que l'attitude du locuteur vis-à-vis du discours cité est exprimée par des variations de la courbe intonative, plutôt plate si le locuteur souhaite mettre de la distance, plus modulée au contraire s'il y adhère (Delomier et Morel). L'incorporation du discours cité dans le discours citant est indiquée par une montée sur le verbe introducteur, son autonomie par une descente sur ce même verbe.

Si l'ambiguïté peut surgir au niveau sémantique, entre le sens de l'énoncé initial et l'interprétation qui en est faite, c'est la dimension énonciative qui nous intéresse particulièrement (Ducrot 1984) : il nous semble en effet que certains énoncés sont ambigus, au sens donné par Fuchs, quant à leur attribution au locuteur citant ou au locuteur cité. L'ambiguïté est généralement levée par l'un ou l'autre des indices de rupture possibles énoncés ci-dessus.

Toutefois, nous faisons l'hypothèse ici que l'ambiguïté énonciative (énonciateur auquel est attribué le discours cité) persiste dans un cas particulier de parole, la parole chuchotée, compte tenu du panel plus réduit des outils prosodiques à la disposition du locuteur.

En effet, la parole chuchotée implique la non vibration des cordes vocales et par conséquent l'absence de la fréquence fondamentale qui reste le paramètre acoustique le plus important dans la production de l'intonation. Et pourtant, si l'utilisation de ce mode de parole est courante, il semblerait qu'en dépit de l'absence de fréquence fondamentale, l'intonation continue à être reconnue. Si l'intonation continue à être perçue en voix chuchotée, on peut se demander quels sont les moyens autres produisant l'intonation.

Puisque les marqueurs suprasegmentaux renforçant la frontière entre discours citant et discours cité ne peuvent pas être présents en parole chuchotée, la question est de savoir quels sont les paramètres compensatoires. Ainsi, les pauses et le débit peuvent-ils à eux seuls compenser l'absence de fréquence fondamentale ?

Nous partons des deux hypothèses suivantes : a) la distinction entre discours citant et discours cité est correctement reconnue en parole chuchotée et b) chacun des paramètres : valeur des formants, durée, débit et intensité agit sur la détection du discours.

Nous avons tenté de donner des éléments de réponses à travers une étude de production et de perception de la voix chuchotée en français.

Le corpus comprend dix phrases, cinq présentant un verbe introducteur et cinq ne présentant aucun marqueurs, afin de vérifier si les paramètres acoustiques sont similaires dans les deux cas.

Nous avons demandé à quatre locuteurs francophones (deux femmes et deux hommes) d'énoncer aussi naturellement que possible l'ensemble du corpus, en voix normale et en voix chuchotée. Sur un total de 5 occurrences obtenues par phrase et par locuteur, la première et la dernière occurrence n'ont pas été prises en compte dans l'analyse acoustique : notre étude porte donc sur l'analyse de 3 occurrences par phrase.

Un test de discrimination est en cours de fabrication afin de tester la reconnaissance du discours rapporté d'un point de vue perceptif. Les stimuli ont été choisis parmi les enregistrements effectués pour l'analyse acoustique. A ces phrases se rajouteront des phrases ne comportant pas de discours rapporté mais susceptibles d'être ambiguës vis à vis des autres phrases. Chaque phrase apparaîtra cinq fois au sein du test, les quatre premières phrases (du test) ne seront pas prises en compte pour l'analyse.

Pour ce test de perception, dix francophones normo-entendants, y participeront. La tâche des sujets sera de décider et de cocher, sur une feuille libre, l'appartenance ou non de la phrase à un discours rapporté.

## Conclusion

A travers cette étude sur la parole chuchotée, nous voulons montrer que chacun des paramètres de durée, de débit, d'intensité et de formants interviennent dans la perception de la réalisation du discours rapporté.

## Bibliographie

- Authier-Revuz J. (2001) « Le discours rapporté ». Dans R. Thomassone (éd.). *Une langue: le français*. Hachette. Paris. p 192-201.
- Bertrand R. 1999. « De l'hétérogénéité de la parole : Analyse énonciative de phénomènes prosodiques et kinésiques dans l'interaction interindividuelle ». *Thèse de doctorat*. Université de Provence.
- Charaudeau P. (1983) *Langage et discours* Paris Hachette Collection U.
- Delomier D. et Morel M.-A., 2002, « Les deux voix de l'énonciateur en français oral spontané (propriétés intonatives) », *Faits de Langues* n°19 Le discours rapporté : formes et frontières, L.Rosier resp.
- Ducrot O. (1984) *Le dire et le dit*, Paris, Editions de Minuit.
- Grobet A. (2004) « La fin des séquences de discours rapporté est-elle marquée dans le discours oral ? » in J.M. Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds) *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris L'harmattan pp 307-318
- Higashikawa, M., K. Nakai, A. Sakakura & H. Takahashi, 1996. Perceived Pitch of whispered voice—Relationship with formant frequencies: a preliminary study. *Journal of Voice* 10.2: 155~158.
- Jacob L. (1987) « Discours rapporté et intonation : illusion ou réalité de la polyphonie ? » in *Etudes de linguistique appliquée* n° 66 pp 71-87
- Kerbrat-Orecchioni C. (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, Armand Colin.
- Klewitz G. & Couper-Kuhlen E. (1999). Quote-unquote. The role of prosody in the contextualization of reported speech sequences. *Pragmatics* 9:4, 459-485.

- Meyer-Eppler, W., 1957. Realization of prosodic features in whispered speech. *JASA* 29: 104~106.
- Rosier, Laurence (2008) *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- Simon A. C. (2004) *La structuration du discours en français. Une approche multidimensionnelle et expérientielle*, Berne, Peter Lang, 225-248.
- Tartter V.C, 1989. What's in whisper? *JASA* 86 (5), 1678-1683.
- Vignaux G. (1979) « Argumentation et discours de la norme » in *Langage* 59, pp 67-77

## De l'ambiguïté dans les interrogations fermées en russe moderne

Oksana GAYET  
INALCO

L'ambiguïté naît souvent des variations de portée des opérations énonciatives. Ainsi, en français, les interrogations fermées (appelant une réponse «oui» ou «non») peuvent porter soit sur un terme pris dans une relation, soit sur la relation entière, sans que la syntaxe de l'énoncé soit modifiée (C. Fuchs, 1996 : 152). La même ambiguïté s'observe en russe dans les interrogations fermées dépourvues de particule interrogative, qui ne diffèrent des assertions correspondantes que par l'intonation<sup>10</sup>. Elle est en partie levée par le choix du terme accentué. En effet, l'accent de phrase est mobile et peut affecter aussi bien le sujet S (*Vy pišete stixi?*<sup>11</sup> «C'est vous qui écrivez des poèmes ?»), le prédicat V (*Vy pišete stixi?* «Est-ce que vous écrivez des poèmes ?») que le complément C (*Vy pišete stixi?* «C'est un poème que vous écrivez ?»). Lorsque l'accent de phrase affecte le prédicat, porteur de la modalité assertive, on a une opération énonciative de vérification de la validation ou non-validation d'une relation prise dans sa globalité. Lorsqu'il se situe sur l'un des arguments de la relation, l'opération consiste en une tentative d'identification du constituant placé sous l'accent.

Toutefois, le choix du terme accentué ne suffit pas toujours à déterminer la portée de l'interrogation. D'autres paramètres prosodiques permettront alors de lever l'ambiguïté : nature de l'accent de phrase<sup>12</sup> combinée aux particularités du contour sur la partie préaccentuée, registre et pause. Nous allons le montrer sur trois séquences, svC<sup>13</sup>, sVc et scV, qui correspondent chacune, pour une même structure de surface et un même choix du terme accentué, à deux types d'interrogations distinctes. L'objectif du présent travail est de prouver que le niveau segmental et le niveau suprasegmental sont unis par une relation de complémentarité.

### 1. Séquence svC : *Vy pišete stixi?* (Litt. «Vous écrivez vers (Acc. pl.) ?»)

La séquence à accent final svC peut correspondre à :

1) une question visant à identifier le constituant C («Qu'est-ce que vous écrivez ?» ; «poème» s'oppose à «devoir», «lettre», etc.). Cf. (1) ci-dessous ;

2) une question visant à identifier la relation prise dans sa globalité (tentative d'expliquer un état de choses constaté ; l'hypothèse «Vous écrivez des poèmes ?» que le locuteur choisit par abduction s'oppose à d'autres hypothèses «Vous êtes artiste-peintre», «Vous êtes actrice», etc. qui ne sont construites que lorsque la première a été réfutée). Cf. (2).

---

<sup>10</sup> L'accent de phrase (accent tonique le plus marqué de l'énoncé, qui tout en assurant l'unité de celui-ci, indique sa modalité) y est réalisé par un mouvement tonal ascendant, alors que le mouvement est descendant dans les assertions.

<sup>11</sup> Litt. «Vous écrivez vers (Acc. pl.) ?»

<sup>12</sup> Nous référant aux travaux de I. Fougeron (1987), S. Kodzasov (1996) et C. Odé (1989), nous distinguons pour les interrogations comme pour les assertions deux types d'accent en fonction de leur *timing* : l'*accent de phrase* «neutre», réalisé par un mouvement tonal réparti sur toute la syllabe accentuée, et l'*accent* «exclusif», pour lequel le mouvement tonal ne commence que sur la voyelle. L'accent exclusif signale que le terme sur lequel il porte a été sélectionné à l'exclusion d'un ou plusieurs autres termes qui auraient pu instancier la même place. Dans le cas des interrogations, nous avons montré dans notre mémoire de DEA qu'il apparaît lorsque le locuteur attend confirmation d'une valeur qu'il a sélectionnée comme la plus probable au sein d'un paradigme restreint.

<sup>13</sup> La majuscule indique que le terme est porteur de l'accent de phrase.

Les tracés révèlent que la différence de portée des deux interrogations est prise en charge de manière iconique par l'intonation. Dans les deux cas, la **montée du ton** atteint dans la région de la syllabe accentuée le niveau H4<sup>14</sup>. Mais en (1) le ton se stabilise sur toute la partie préaccentuée au niveau H1,5-2 et ne monte que sur la partie accentuée, (*Tracé 01*), alors qu'en (2), le mouvement ascendant de Fo s'étend sur tout le segment, ce que nous notons SVC, (*Tracé 02*). La différence se reflète également au niveau de la **nature de l'accent de phrase**, *exclusif* en (1) (sélection de la valeur jugée la plus probable au sein d'un paradigme nécessairement restreint), *neutre* en (2) (le paradigme des explications possibles est ouvert : le locuteur pourrait continuer de construire des hypothèses à l'infini).

(1) *Le précepteur du jeune Sacha Pouchkine voyant l'enfant la plume à la main, lui demande :*

A. Vy pišete **stixi**? B. Net, ja delaju latinskij urok. (A. Slonimskii, *Enfance*).

A. **Vous êtes en train d'écrire un poème ?** B. Non, je fais mon devoir de latin.

(2) *Un jeune ingénieur rend visite à son ami de promotion qui vient d'épouser une certaine Lira.*

[...] sravnenie Liry pokazalos' mne točnym i poëtičnym.

[...] la comparaison de Lira me sembla précise et poétique.

– Lira, vy pišete **stixi**?

– Lira, **vous écrivez des poèmes ?**

Ona s lukavoj grust'ju kačnula golovoj.

Elle fit non de la tête d'un air triste et malicieux.

– Značit, vy xudožnica. Ili aktrisa. (B. Lapin, *Rassoxa*, Internet) – Alors vous êtes artiste-peintre. Ou bien actrice.

## 2. Séquence sVc : *Ty srisovala ornament?* (Litt. «Tu **as-copié** motif (Acc.) ?»)

La séquence à accent médian sVc peut correspondre à :

1) une question visant à vérifier si une relation construite antérieurement comme visée est validée au moment de l'énonciation («La consigne donnée a-t-elle été exécutée ?» ; «as copié» s'oppose à «n'as pas copié»). Cf. (3) ;

2) une question visant à identifier le procès unissant les arguments («Comment as-tu réalisé ce motif ?» ; «as copié» s'oppose à «as inventé», «as décalqué», etc.). Cf. (4).

Les tracés montrent que les deux cas diffèrent par la **nature de l'accent de phrase**, *neutre* en (3) (question équilibrée n'excluant aucune valeur), (*Tracé 03*), *exclusif* en (4) (comme en (1) sélection de la valeur jugée la plus probable au sein d'un paradigme restreint), (*Tracé 04*), ainsi que par le **registre**, le Fo ne dépassant pas le niveau H3-3,5 en (3) et atteignant le niveau H4 en (4).

(3) A. Ty **srisovala** ornament? B. Srisovala, konečno. Ja že tebe obeščala.

A. **Tu as copié le motif ?** B. Oui, bien sûr. Je te l'avais promis.

(4) A. Ty **srisovala** ornament? B. Net, sama pridumala.

A. **Tu l'as copié, le motif ?** B. Non, je l'ai imaginé toute seule.

## 3. Séquence scV : *Ty uroki sdelala?* (Litt. «Tu leçons (Acc.) **as-fait** ?»)

Avec le verbe accentué en finale, la question portant sur la validation d'une relation préalablement visée cesse d'être équilibrée. Deux cas sont à distinguer :

1) une séquence non segmentée scV, avec impossibilité absolue d'introduire une pause : question posée par acquit de conscience, le locuteur n'envisageant *a priori* qu'une réponse positive. Cf. (5) ;

2) une séquence segmentée en un thème SC et un rhème V séparables par une pause<sup>15</sup>, ce que nous notons sc//V : question sonnante comme un rappel d'une norme qui ne semble pas

<sup>14</sup> Afin de faciliter la lecture des tracés mélodiques, nous avons adopté le système de découpage de la plage intonative proposé par M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998).

<sup>15</sup> Nous reprenons la définition du thème proposée dans Bonnot et Fougeron (1982), Fougeron (1989) et Bonnot (1999). Nous considérons comme *thème* tout constituant de l'énoncé se trouvant toujours en position initiale et

respectée ; craignant que la valeur «n’as pas fait» ne soit validée, le locuteur pose à travers le thème SC un cadre<sup>16</sup> rappelant quelle est la valeur visée. Le rhème invite à dire laquelle des deux valeurs est vérifiée dans la réalité.

Les deux séquences sont désambiguïsées non seulement grâce à la présence ou l’absence d’une **pause**, mais également grâce à leurs **contours intonatifs** très différents : montée progressive du ton sur toute la réalisation de la séquence non segmentée, (*Tracé 05*) ; courbe à deux sommets, sur le thème et sur le rhème pour la séquence segmentée, (*Tracé 06*). L’accent de phrase est *neutre* dans les deux cas. En (5), bien qu’il s’agisse d’une demande de confirmation, il n’y a pas de paradigme restreint construit au préalable, la possibilité d’avoir une réponse négative n’ayant pas vraiment été envisagée. En (6), l’exclusion de la valeur concurrente est impossible du fait que le locuteur la considère comme la plus probable du point de vue de sa validation.

(5) *Depuis la cuisine, la mère s’adresse à sa fille qui vient de raccrocher le téléphone :*

A. Ljalja, ty uroki **sdelala**?

A. Lialia, **t’as fait tes leçons ?**

B. Net.

B. Non.

A. Kak net? Čto slučilos’? (L. Polenova, *Malaec i Krysa*, Internet) A. Comment ça, non ? Qu’est-ce qui t’arrive ?

(6) *Il est dix heures du soir. La mère constate que sa fille vient de passer plus d’une heure au téléphone. Elle lui dit :*

A. Ljalja, ty uroki **sdelala**?

A. Lialia, **tu as fait tes leçons ?**

B. Net.

B. Non.

A. Čto ty sebe dumaeš’? Uže desjat’ časov.

A. A quoi est-ce que tu penses ? Il est déjà dix heures.

## Références bibliographiques :

1. BALLY, Ch., [1932] 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, 4<sup>ème</sup> éd., Francke, Berne.
2. BARANOV, A.N., et KOBOZEVA, I.M., 1983, « Semantika obščix voprosov v russkom jazyke (kategorija ustanovki) », in : *Seriya literatury i jazyka*, t. 42, 263-274.
3. BONNOT, Ch., 1999, «Pour une définition formelle et fonctionnelle de la notion de thème (sur l’exemple du russe moderne)», in : *La thématization dans les langues. Actes du colloque de Caen (9-11 octobre 1997)*, Cl. Guilier éd., Peter Lang, Bern/Berlin/Frankfurt/M/New-York/Wein, 15-31.
4. BONNOT, Ch., 2004. «Relation préconstruite et focalisation : pour une analyse unitaire des énoncés à accent non final en russe moderne», in : *Slovo. Etudes linguistiques*, vol. 30-31, Publications Langues O’, Paris, 211-272.
5. BONNOT, Ch., 2006. «Lorsque la focalisation porte sur l’ensemble de la relation prédicative : les énoncés à accent non final en russe moderne», in : *La focalisation dans les langues, Travaux réunis par Hélène et André Włodarczyk*, L’Harmattan, Paris, 135-148.
6. BONNOT, Ch., et FOUGERON, I., 1982, «Accent de phrase initial en russe est-il toujours un signe d’expressivité ou de familiarité ?», in : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. LXXVII, 1, 309-330.
7. CULIOLI, A., 2001, «Heureusement !», in : *Saberes no Tempo – Homenagem a Maria Henriqueta Costa Campos*, Edições Colibri, Lisboa, 279-284.
8. FOUGERON, I., 1989, *Prosodie et organisation du message. Analyse de la phrase assertive en russe contemporain*, t. LXXVI de la Collection Linguistique de la Société de Linguistique de Paris, Klincksieck, Paris.
9. FUCHS, C., 1996, *Les ambiguïtés du français, collection L’Essentiel Français*, Ophrys, Paris.

---

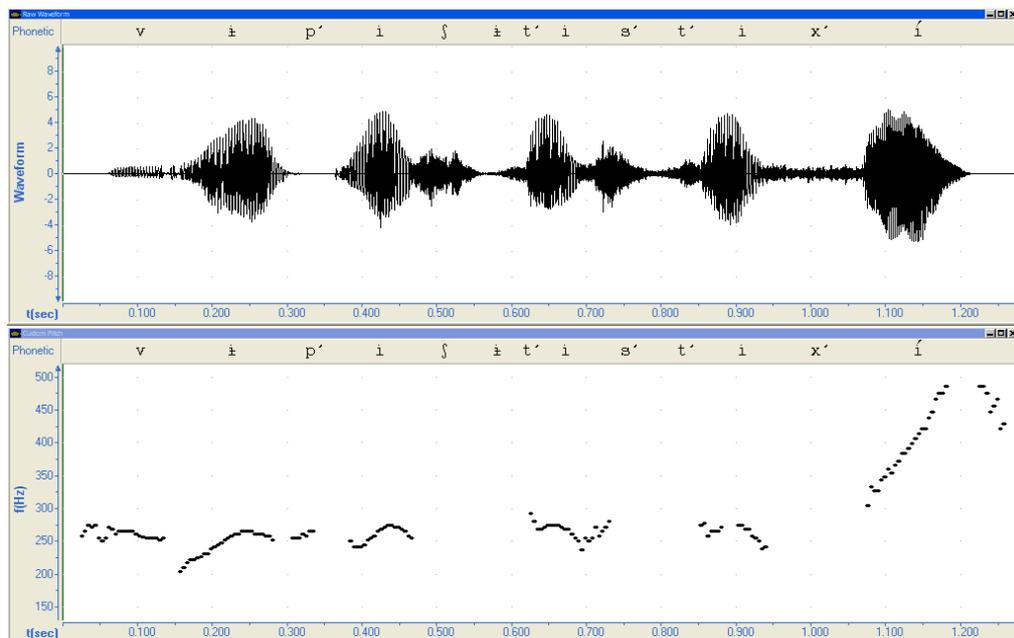
pouvant être séparé du reste de l’énoncé par une pause. Il est en outre marqué par un intonème particulier dont la nature varie selon la modalité de l’énoncé (mouvement ascendant dans le cas d’une assertion et mouvement descendant dans le cas d’une interrogation fermée). La partie de l’énoncé qui ne possède pas ces trois caractéristiques constitue son *rhème*. L’énoncé où toute pause est impossible, comme c’est le cas pour la séquence scV, est considéré comme entièrement rhématique.

<sup>16</sup> Nous nous référons à l’hypothèse émise par Ch. Bonnot (1999) concernant la fonction linguistique du thème : il fournit un cadre à la relation prédicative en délimitant son domaine d’application.

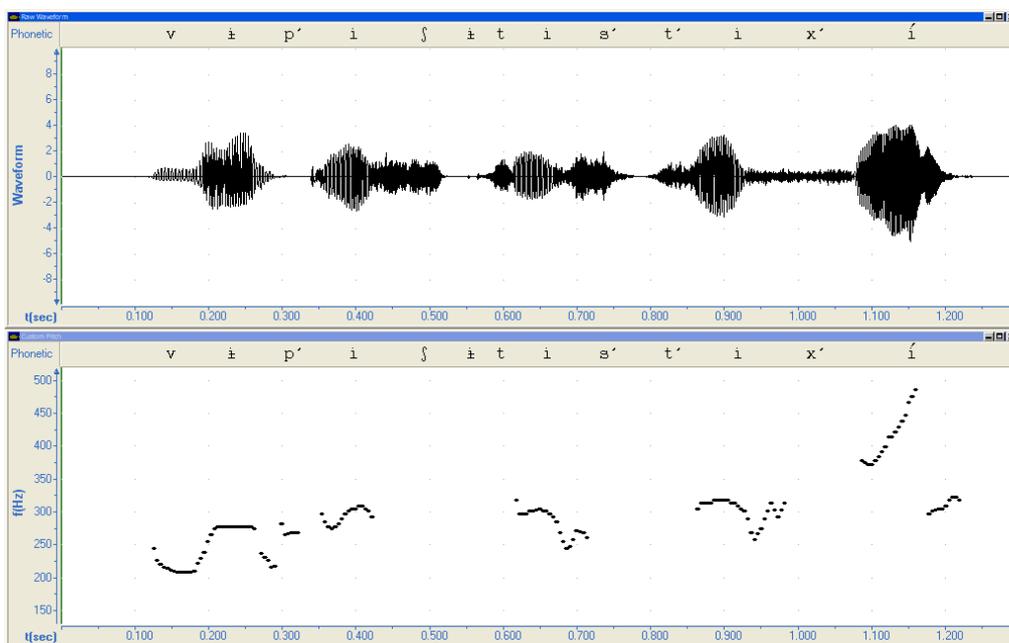
10. GAYET, O., (à paraître), «Différents types d'altérité dans les interrogations fermées en russe moderne», in : *Actes du colloque international «La notion d'altérité dans les théories de l'énonciation»*, Institut d'Etudes Anglophones, Université Paris VII, 25-26 mai 2007, Ophrys, Paris.
11. MEHLIG, H. R., 1991, «Èkzistencial'nye i èksplikativnye voprosy», in : *Russian Linguistics*, vol. 15, 2, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht, Boston, London, 117-125.
12. MOREL, M.-A., et DANON-BOILEAU, L., 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Bibliothèque de Faits de Langues, Ophrys, Paris.
13. ODÉ, C., 1989, *Russian Intonation : A Perceptual Description*, Atlanta GA : Rodopi, Amsterdam.
14. ŠATUNOVSKIJ, I.B., 2001, «Osnovnye kommunikativnye tipy polnyx (obščix) voprosov v russkom jazyke», in : *Russkij jazyk: peresekaja granicy*, Meždunarodnyj universitet prirody, obščestva i čeloveka «Dubna», Dubna, 246-265.
15. TROKHYMENKO-GAYET, O., 2003, «Intonation et ordre des mots dans les énoncés interrogatifs modaux en russe moderne», in : *Slovo. Sibérie. Paroles et Mémoires*, vol. 28-29, Publications Langues O', Paris, 427-443.

## Annexes

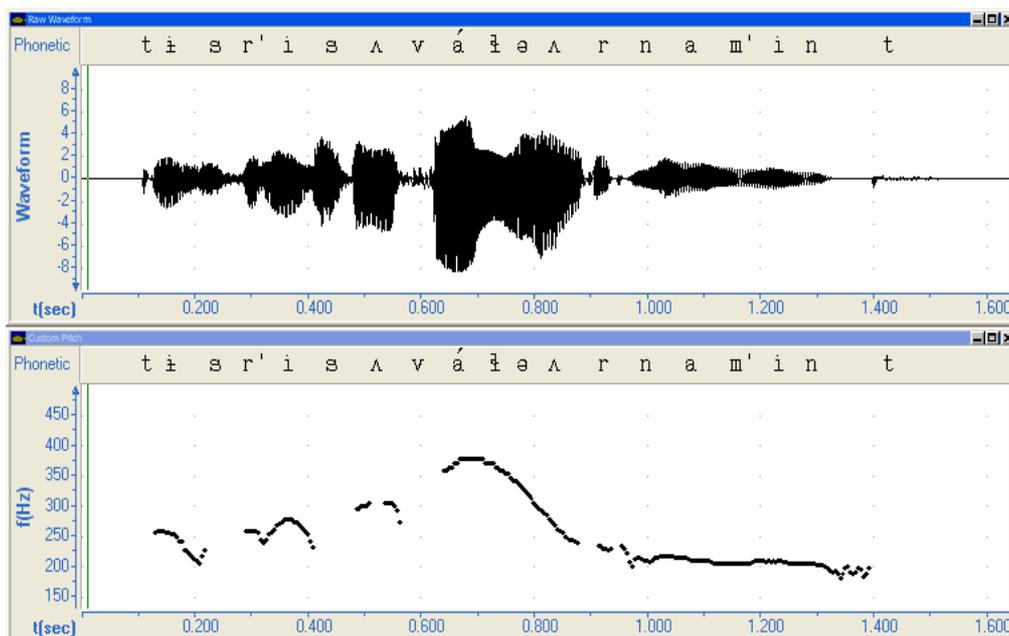
### Tracé 01. Séquence svC : Vy pišete stixi



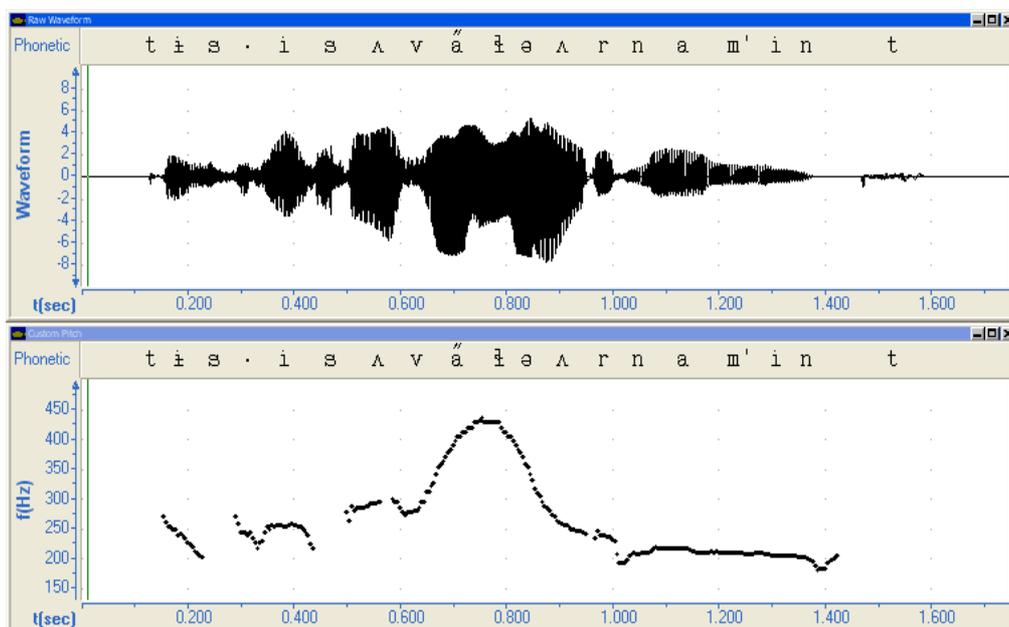
Tracé 02. Séquence SVC : Vy pišete stixi?



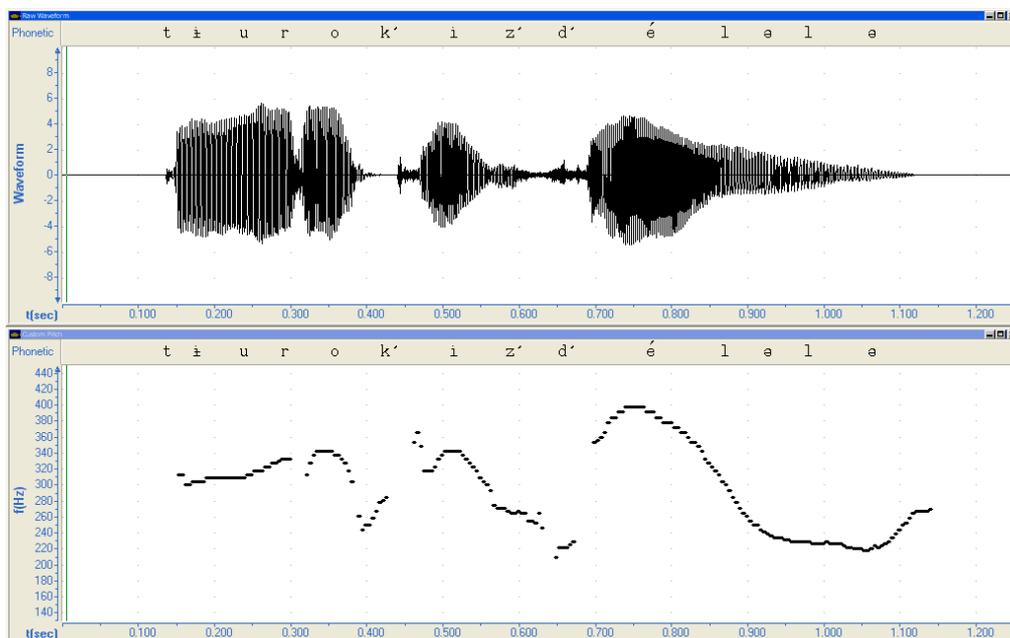
*Tracé 03. Séquence sVc : Ty srisovala ornament?*



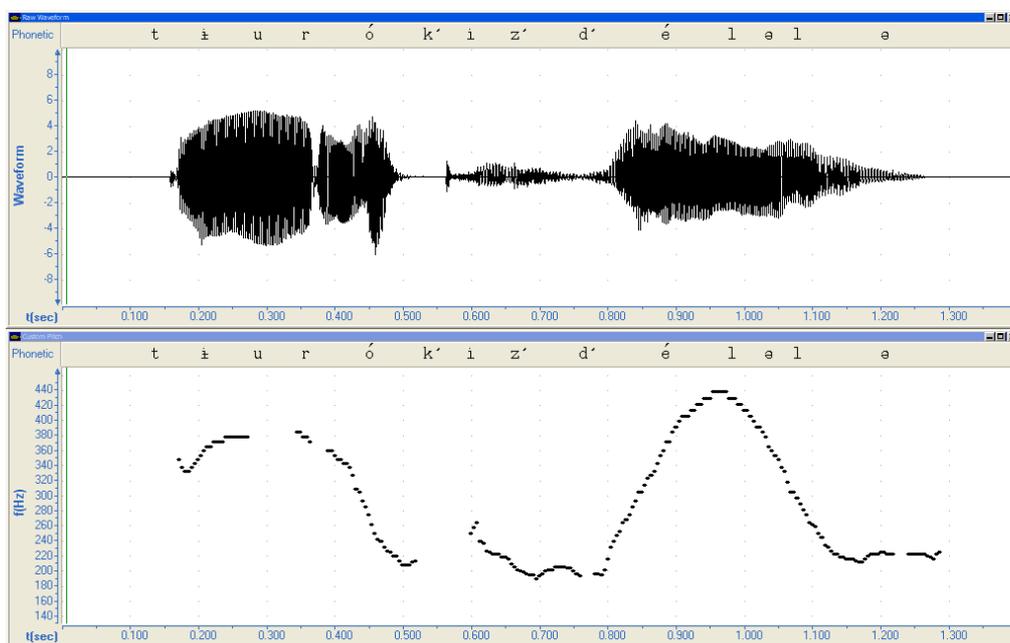
*Tracé 04. Séquence sVc : Ty srisovala ornament?*



*Tracé 05. Séquence scV : Ty uroki **sdelala**?*



*Tracé 06. Séquence sc//V : Ty uroki// **sdelala**?*



## Vocalisme en A et structure interne des gabarits en bedja

Pierre RUCART

Laboratoire Dynamique du Langage, Université Lyon 2

Le bedja, unique représentant de la famille nord couchitique, possède deux classes verbales, selon des critères morphologiques : les verbes faibles ont une flexion exclusivement suffixale (e.g: *tam-tee-na* ‘vous avez mangé’) tandis que les verbes forts ont des préfixes et des suffixes (e.g: *ti-dif-na* ‘vous êtes venu’).

Dans la première partie, je montrerai que les verbes faibles ont une voyelle lexicale propre, tandis que le vocalisme des verbes forts peut être dérivé à partir des consonnes des racines ; en effet, il existe une distribution complémentaire entre les timbres vocaliques possibles et les occurrences des consonnes dans une même syllabe.

Dans la seconde partie, je partirai de l’observation d’un vocalisme en /a/ inattendu dans la racine des verbes forts, car il n’est pas dérivable à partir de la distribution observé précédemment (e.g: *hadaal* ‘être noir’, *saaw* ‘augmenter fortement’). Or, il s’avère que l’ensemble de ces verbes sont des formes d’intensif ou de statif. Il est possible de les retrouver en dérivation à partir de racines de verbes forts qui ont le vocalisme attendu dans leur forme simple (e.g: *nuw* ‘diminuer’ => *naaw* ‘être inférieur’, *dibil* ‘collecter’ => *daabil* ‘collecter en grande quantité’). Ce même vocalisme en /a/ apparaît également pour marquer une forme intransitive d’un verbe transitif (e.g: *mir* ‘préparer quelque chose’ => *mar* ‘préparer’).

Cet unique vocalisme en /a/ a donc la possibilité de marquer différentes formes (intransitif, statif, intensif). Afin de lever l’ambiguïté entre ces différentes formes ayant pour unique marqueur /a/, il doit exister une différence structurale qui permet de distinguer les différentes valeurs possibles de /a/.

On remarquera, dans un premier temps, que la voyelle /a/ est brève à l’intransitif alors qu’elle est longue au statif et à l’intensif. Ensuite, on verra que sa position dans un verbe trilitère diffère : elle se situe entre les deux premières consonnes à l’intensif, tandis qu’elle apparaît entre les deux dernières consonnes à l’intransitif et au statif. La combinaison du vocalisme en /a/ et de la position de cette voyelle dans la forme verbale contribue donc à la modification du verbe, tant d’un point de vue de son sens lexical que de ses propriétés syntaxiques – en particulier, sa structure argumentale.

A l’aide d’une représentation gabaritique du verbe en bedja, je montrerai que le gabarit verbal possède une architecture interne comportant des positions spécifiques permettant d’accueillir des segments qui contribuent au sémantisme et à la syntaxe de la forme verbale : une même marque peut alors permettre d’obtenir des formes verbales différentes. L’architecture du gabarit permet également de distinguer les processus morphologiques qui sont aptes à modifier le comportement syntaxique du verbe, dont la position hiérarchique diffère de celle des processus n’affectant que le sémantisme.

Cette hypothèse permet de comprendre les processus morphologiques mis en œuvre dans la dérivation verbale du bedja et impliquant le segment /a/, et de lever l’ambiguïté des formes obtenues.

## Références

- BAUER Laurie (2002), « What you can do with derivational morphology » in *Current issues in linguistic theory - Morphology 2000*, Bendjaballah & Dressler & Pfeiffer & Voeikova (ed.), Benjamins, Amsterdam
- HALLE M. & A. MARANTZ (1993), « Distributed morphology and the pieces of inflection » in *The view from the building 20*, Halle & Keyser éd., M.I.T. Press, Cambridge, 111-176
- HUDSON Richard A. (1974), « A structural sketch of Bedja », *Journal of linguistics* 9
- KAYE J. & J. LOWENSTAMM & J.-R. VERGNAUD (1990), "Constituent structure and Government in Phonology" in *Phonology Yearbook 7* : 193-231
- WEDEKIND K. & C. (2007), *A Learner's Grammar of Bedja*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln.

## La préposition O/OB en russe moderne: homonymie ou polysémie ?

Janna HERMANT  
CRREA, INALCO

A la suite de C. Fuchs, on considère une expression linguistique comme ambiguë si elle répond aux critères suivants : cette expression donne lieu à une pluralité d'interprétations, à laquelle correspond une pluralité de représentations aux niveaux d'analyse supérieurs; l'ambiguïté d'une unité est vérifiée dans la structure où elle apparaît, et inversement l'ambiguïté d'une construction est vérifiée avec les unités qui l'instancient. Dans le cadre de notre travail sur les formes prépositionnelles et préverbales O/OB en russe contemporain, certains de ces critères semblent vérifiés, d'autres restent à être prouvés, c'est pourquoi nous ne parlerons pas immédiatement d'ambiguïté, mais essaierons de construire pas à pas une analyse interprétative des phénomènes observés.

L'exposé portera sur la différenciation sémantique actuellement observée entre les allomorphes d'une unité dont la répartition était au départ conditionnée par le seul contexte phonologique. La problématique réside dans la façon d'interpréter cette évolution : a-t-on affaire à la scission d'une unité polysémique en deux unités distinctes, ou bien garde-t-on toujours une seule unité dont les allomorphes servent aujourd'hui à déterminer la façon dont elle se combine avec les éléments du co-texte ?

La préposition russe O/OB peut être suivie de deux cas différents – locatif et accusatif – ce qui correspond à deux sens assez différents au premier abord. Avec le locatif, elle peut globalement être glosée par "au sujet de" (*Mečta o podvige* – « rêve de prouesse »), alors qu'avec l'accusatif, elle exprime un contact consécutif à un déplacement (≈ "contre"/"sur" en français) (*On udarilsja ob stenu* – « il s'est cogné contre le mur »).

En reprenant les termes de la *Grammaire des prépositions* de J.-J. Franckel et D. Paillard (2007), on présentera cette préposition comme un relateur repérant un élément X (à définir dans chaque énoncé) par rapport à un élément Y (qui correspond au terme introduit par la préposition). Pour les deux sens, le point commun est que Y n'est pas totalement impliqué par la relation, X reste à sa « périphérie » :

- « au sujet de » (locatif) : Y n'est pas concerné dans sa totalité. Comparer : *Vspomnit' kogo* « se rappeler quelqu'un<sub>(accusatif)</sub>(i.e. toute la personne) » vs. *vspomnit' o kom*, litt. « se rappeler au-sujet-de quelqu'un », i.e. « se rappeler quelque chose qui a trait à cette personne (une promesse qu'on lui a faite, par exemple) » ;
- « contact » (accusatif) : *Oblokotitsja o stol*(« s'accouder sur la table ») - seule la surface de Y est concernée<sup>17</sup>;

Le rôle des cas est conforme à leur emploi habituel en russe : avec le locatif, la relation X R Y est stable, avec l'accusatif, elle est le résultat d'un changement : on passe de l'état « X sans contact avec Y » à « X en contact avec (la surface) de Y ».

Selon les grammaires et dictionnaires académiques, la répartition entre les variantes O et OB obéit aux mêmes règles avec les deux cas. Elle serait purement phonologique, dépendant uniquement du phonème à l'initiale du mot qui suit, ce que l'on peut représenter par le tableau suivant :

---

<sup>17</sup> cf. la formule de J.-J. Franckel et D. Paillard à propos de la valeur spatiale de « sur » : « Y dans son rapport à X est ramené à son interface avec l'extérieur représenté par X » (p. 94)

	Voyelle	Consonne <sup>18</sup>		
		Sonante yod	sonante autre que yod ( <i>l, m, n, r</i> )	Bruyante
<b>O</b>	-	+	+	+
<b>OB</b>	+	-	+/-	-

On aurait donc une distribution complémentaire, sauf devant les sonantes autres que yod, où la variation est généralement mise au compte du registre stylistique. Cependant, un nombre extrêmement important d'exemples observés (principalement avec l'accusatif) nous permet de constater que la répartition "réelle" est loin d'être purement phonologique :

	Voyelle	Consonne		
		Sonante yod	sonante autre que yod ( <i>l, m, n, r</i> )	Bruyante
<b>O</b>	-	+	+	+
<b>OB</b>	+	+	+	+

Ainsi donc, on voit qu'à part la combinaison "o suivi d'une voyelle", qui est quasiment impossible selon les règles phonétiques du russe, on peut observer une concurrence des variantes dans toutes les positions, ce qui nous force à considérer que le choix de la forme s'établit de manière plus complexe. A l'accusatif, il semble en particulier dépendre du sens du verbe recteur : *operet'sja/oblotit'sja o* (« s'appuyer/s'accouder sur ») vs *udarit'sja/stuknut'sja ob* (« se cogner contre, heurter ») : *Klara podošla i oblokotilas' o stvol mërtvogo dereva* (« Clara s'approcha et s'accouda sur le tronc d'un arbre mort ») vs. *Telo ego tak sil'no udarilos' ob zemlju, što ona zagudela* (« Son corps se cogna si fort contre la terre qu'il la fit résonner »).

Un sondage effectué sur 290 locuteurs (cf. annexe) ainsi que l'analyse des exemples tirés de la littérature, de la presse, de la langue orale spontanée et d'Internet nous permettent d'affirmer que la différenciation entre les formes prépositionnelles O et OB a une interprétation sémantique. Mais les critères à prendre en compte semblent à première vue hétérogènes :

- l'apparition de la variante OB dans les positions où elle était autrefois phonologiquement exclue est beaucoup fréquente avec l'accusatif qu'avec le locatif ;
- à l'accusatif, si l'on sépare les syntagmes étudiés en deux groupes selon leur signification : a) contact "ponctuel" entre deux objets ("*il trébuche contre l'échelle*") et b) contact "continu" ("*le chat se frottait à la balustrade*"), la répartition des formes entre les deux groupes est approximativement la suivante : groupe A – 2/3 OB et 1/3 O; groupe B – 2/3 O et 1/3 OB.
- le point de vue de l'énonciateur joue aussi un rôle important. Le même événement peut être exprimé avec la forme OB ou la forme O suivant qu'il est présenté de façon prospective ou rétrospective. Par ailleurs, au locatif comme à l'accusatif, la forme OB semble préférée lorsque l'existence d'une relation entre X et Y est mise en cause : *Ob čëm reč'?* (« Il n'y a pas lieu d'en parler » - lit. "A-propos-de quoi<sub>(locatif)</sub> parole?"), où "la parole" est présentée comme ne devant pas être mise en relation avec quoi que ce soit; *Ob čëm slëzy?* (« Il n'y a pas lieu de pleurer » – lit. "A-propos-de quoi<sub>(locatif)</sub> larmes? ») où les larmes sont jugées n'avoir aucun support légitime; *Udarit'sja ob stol* (« Se cogner contre la table ») décrit un procès *a priori* préjudiciable (X aurait dû rester loin de Y) ; *Točit' kogti ob stenu* (« Se faire les griffes contre le mur ») peut être

<sup>18</sup> On notera l'existence d'une troisième forme OBO apparaissant devant une racine asyllabique.

continu, mais l'essentiel est que ce n'est pas souhaitable, donc implique une remise en cause de la relation "griffe" (X) / "mur" (Y).

Le problème auquel nous sommes confrontée est de déterminer à quel niveau il convient d'interpréter cette différence : 1) sémantique : on aurait deux prépositions de sens proche, mais distinct, restant partiellement homonymes dans certains contextes phonétiques (devant voyelle) ; 2) énonciatif : on aurait une seule préposition présentant deux allomorphes utilisés par l'énonciateur pour marquer son rapport à la relation exprimée. Chacune de ces solutions ne permet de rendre compte que d'une partie des données.

Une troisième solution semble pouvoir faire la synthèse de toutes ces observations. On fera l'hypothèse qu'au niveau sémantique, on a une seule préposition, la relation établie entre les entités X et Y étant toujours de même nature. La différence serait d'origine syntaxique, X n'étant pas le même suivant que l'on a O ou OB :

- O : X est une entité considérée pour elle-même (même si X se retrouve en relation avec Y à la suite d'un procès, celui-ci est marginalisé ou vu rétrospectivement)
- OB : X est une entité engagée dans un procès (le point de vue est prospectif, le procès reste au premier plan).

Cette hypothèse nous ramène à la théorie générale des prépositions : une préposition met en relation un terme X avec un terme Y. Mais l'identification de X est problématique et source d'ambiguïté<sup>19</sup> :

Dans le cas de O/OB, la relation étant toujours de même nature, la forme de la préposition permettrait de lever l'ambiguïté sur l'identification de X : entité en soi vs. entité engagée dans un procès.

Cette interprétation nous permettrait non seulement de rendre compte du rôle du point de vue de l'énonciateur, mais pourrait également être étendue au préverbe homonymique, qui connaît la même concurrence de variantes, ce qui sera une étape suivante de notre travail.

---

<sup>19</sup> cf. l'exemple proposé par J.-J. Franckel et D. Paillard (pp. 94-95) : "Ils tirent le bateau sur la plage" a deux interprétations : 1) "Ils amènent sur la plage le bateau (qui était dans l'eau, ou dans un hangar)" : X (le bateau) est mis en relation avec Y (la plage), grâce au procès "tirer" 2) "Ils traînent le bateau sur la plage" : X (ils traînent le bateau) est mis en relation avec Y (la plage).

## Annexes :

Sondage : (290 personnes interrogées, phrases "à trous") : O/OB + Accusatif

	O	OB
Zadumavšis', on oblokotilsja ... stol. (Pensif, il s'accouda à/sur la table)	274	16
I so vsego razmaxu pjatkoj ... bordjur. (Et son talon heurta violemment le bord du trottoir)	45	255
Udarivšis' ... stenu, on upal na pol. (Se cognant contre le mur, il tomba par terre.)	69	221
Udarivšis' nogami ... stenu, on upal na pol. (Se cognant les pieds contre le mur, il tomba par terre.)	127	163
Razdalsja ščelčok, zazvenela ... lestnicu streljanaja gil'za. (On entendit un cliquetis et une douille résonna sur les marches)	232	58
On spotykaetsa ... lestnicu i carapaet sebe žyvot. (Il trébuche contre l'échelle et s'égratine le ventre.)	74	216
Izdaleka slyšalis' udary tarana ... dver'. (De loin on entendait les coups de bélier <u>contre</u> la porte.)	51	239
Ego kolotilo ... dver' vagona. (Il était précipité/jeté contre la porte du wagon.)	210	80
V nemoj jarosti ona bilas' ... dver' . (Dans une colère muette elle se frappait contre la porte.)	223	58
Kot, urča, tørsja ... perila. (Ronronnant, le chat se frottait à la balustrade)	253	37

## Bibliographie :

- Franckel J.-J., Paillard D., *Grammaire des prépositions*, Vol.1, Paris, Orphys, 2007  
Fuchs C., *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys, 2000  
Garde, Paul, « Des prépositions russes », // *L'enseignement du russe*, vol.28, Paris, 1981 pp. 31-48.  
Nicolas, David., « Ambiguïté » // *Sémanticlopédie : Dictionnaire de sémantique*, Paris, Godard, 2006  
Paillard D., « A propos des verbes préfixés » // *Slovo. Etudes linguistiques et sémiotiques*, vol. 30-31, Paris, 2004, pp.13-44  
Sakhno S., « Les prépositions russes O(B) et PRO : Entre « objet » et « propos » » // *Revue des études slaves*, vol. 74, Paris, 2002-2003, pp. 453-468.

## Ambiguïtés sémantiques et lexicographie bilingue

Hélène MAZALEYRAT  
LRL, Université Blaise Pascal - Clermont II

Notre communication porte sur la place accordée à l'ambiguïté sémantique en lexicographie bilingue. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux articles associées aux entrées adjectivales polysémiques dans les dictionnaires français-anglais et anglais-français. Nous montrerons que l'éventail des traductions proposées pour ce type d'items peut souffrir de la non prise en compte des régularités intervenant au cours de la construction de la signification des expressions composées d'un nom et d'un adjectif polysémique. Nous verrons notamment que ne pas en faire état peut s'avérer problématique pour le traducteur et même l'induire en erreur. De telles régularités jouent en effet un rôle fondamental : elles orientent la construction du sens et permettent d'éviter l'apparition potentielle d'ambiguïtés liées aux sens multiples de l'adjectif polysémique en combinaison. Elles sont parfois prises en considération (par exemple pour les entrées *pauvre*, *cher*, etc.) mais pas de façon systématique.

Nous nous concentrerons sur l'article de l'entrée *curieux* dans le *Robert & Collins*. En raison de sa polysémie (H. Baat-Zeev Schyldkrot, 1997 ; J. François *et al*, 2003), cet adjectif est un exemple privilégié d'ambiguïté virtuelle lorsqu'il est considéré hors de tout contexte (C. Fuchs, 1996). En emploi, les deux sens de *curieux* conduisent de fait l'auditeur à faire un choix pour bâtir une interprétation conforme aux intentions de signification du locuteur.

D'une part, l'adjectif *curieux* peut signifier '*qui éprouve de l'intérêt, qui est guidé par l'envie de connaître, etc*'. *Curieux* décrit alors des dispositions psychologiques reflété par un comportement physique caractéristique (*une attention, une attitude, un regard curieux(se)*). Ainsi, un garçon qualifié de *curieux* va montrer de l'intérêt, d'une manière générale (*un garçon curieux de tout*) ou pour un domaine particulier (*un garçon curieux d'architecture*). Employé avec ce sens, c'est le référent du nom qualifié par l'adjectif qui fait l'action (il émet de l'intérêt), nous parlerons du sens actif de *curieux*. D'autre part, *curieux* peut signifier '*qui suscite de l'intérêt, qui est bizarre, surprenant*'. *Curieux* peut alors décrire l'aspect d'un objet (une maison curieuse en forme de pyramide), d'un événement (un détail curieux qui sort de l'ordinaire) ou d'une personne (un homme curieux à cause de son aspect physique, son comportement, son caractère). Employé en ce sens, le référent du nom qualifié par l'adjectif subit l'action (il est une cible d'intérêt), nous parlerons du sens passif de *curieux*.

L'étude aux niveaux syntaxique et sémantique des paires minimales suivantes montrent qu'il existe des régularités dans la construction du sens des expressions complexes *curieux*-nom et nom-*curieux*, qui évitent à l'apparition d'une ambiguïté effective résultant de la polysémie de *curieux*.

- (1) *une voiture curieuse – une curieuse voiture*
- (2) *un roi curieux – un curieux roi*
- (3) *une personne curieuse – une curieuse personne*
- (4) *une idée curieuse – une curieuse idée*
- (5) *une maison curieuse – une curieuse maison*

		<i>Curieux</i> (épithète)	
		Antéposé	Postposé
Classe du nom	(inanimé)	sens passif 'qui suscite de l'intérêt'	sens passif 'qui suscite de l'intérêt'
	(animé)	sens passif 'qui suscite de l'intérêt'	? ?

#### **Régularités sémantiques de l'adjectif *curieux* en combinaison avec un nom**

Ainsi, lorsque *curieux* est antéposé au nom qu'il qualifie, ou quand il s'applique à un nom de la catégorie inanimée en anté ou postposition, l'adjectif prend obligatoirement son sens passif. L'ambiguïté virtuelle est alors levée. En revanche, si *curieux* est postposé à un nom animé, il peut présenter soit son sens actif, soit son sens passif (ambiguïté effective). L'interprétant doit avoir recours à un contexte (linguistique et/ou extralinguistique) plus large pour pouvoir construire le sens de l'expression.

Si les adjectifs en français peuvent s'antéposer ou se postposer au nom et en l'occurrence s'ils sont susceptibles de faire l'objet de variations sémantiques selon la position qu'ils occupent par rapport au substantif recteur (Goes, 1999 ; Hutchinson, 1969), ce n'est pas le cas pour les adjectifs en anglais. Ils sont toujours placés avant le nom. Ainsi, la connaissance des régularités liées à l'anté ou la postposition des adjectifs ne fait pas partie, à l'origine, de la compétence linguistique des locuteurs anglophones. On pourrait donc s'attendre à ce qu'elles apparaissent dans les articles concernés des dictionnaires bilingues afin de les aider à traduire un texte contenant une séquence nom-adjectif ou adjectif-nom.

Le contenu de l'entrée *curieux* dans un dictionnaire bilingue français-anglais (langue source-langue cible) est découpé en trois sous-parties selon que l'adjectif est synonyme de 1) *intéressé*, 2) *indiscret* et 3) *bizarre*. Pour chacune des divisions, le lexicographe donne pour équivalents respectifs : 1) *inquiring, curious, interested, keen*, 2) *curious, inquisitive, nosey* et 3) *strange, curious, funny*. Les traductions proposées sont illustrées par des exemples d'emplois de l'adjectif *curieux* en contexte, sans qu'aucun systématisme ne se dégage. Les séquences sont plus ou moins longues, du simple syntagme nominal composé uniquement d'un nom et d'un adjectif indifféremment antéposé ou postposé, à la phrase entière, en passant par des propositions ou présentatives, des locutions figées, etc.

Si les dictionnaires monolingues associent généralement deux sens à l'adjectif *curieux*, les articles des ouvrages bilingues comportent une division supplémentaire, selon que *curieux* prend un sens péjoratif ou non lorsqu'il signifie 'qui émet de l'intérêt'. En revanche, l'entrée *curious* (l'équivalent de *curieux* le plus évident en anglais) ne présente que deux sous-parties : 1) *inquisitive* (*curieux*) et 2) *odd* (*curieux, bizarre, singulier*). D'après cet article, *curious* ne peut pas qualifier quelqu'un qui montre une curiosité malsaine, ce qui était pourtant indiqué dans l'article du français à l'anglais en 2). La non correspondance entre les articles des deux entrées *curieux* et *curious* oblige ainsi un anglophone cherchant à connaître la traduction de *curieux* au sens péjoratif lorsqu'il signifie 'qui émet de l'intérêt' à aller consulter les articles associés à *inquisitive* et *nosey*. Est-il alors pertinent de séparer ces deux emplois alors qu'ils sont, d'après nous, la manifestation d'un seul et même sens de l'adjectif, la valeur péjorative résultant du jugement des locuteurs-auditeurs sur le référent du nom qualifié par *curieux*.

Ceci dit, certaines configurations ne posent pas de problème pour la traduction. En français comme en anglais, un nom inanimé ne peut pas montrer de l'intérêt et *curieux*, qu'il soit antéposé ou postposé, sera nécessairement traduit par *curious, odd, strange, funny...* Et concernant *curieux* lorsqu'il est postposé à un nom animé (ambiguïté effective), le locuteur anglais – tout comme son homologue français – devra avoir recours à un contexte plus large pour dans un premier temps interpréter la séquence avant de proposer la traduction adéquate.

Le principal problème auquel sera confronté un locuteur anglais cherchant à traduire une séquence en français contenant l'adjectif *curieux* concerne les syntagmes du type [*curieux* antéposé à un nom animé], par exemple *un curieux petit garçon*. Rien dans l'article associé à *curieux* dans le dictionnaire français-anglais n'indique au locuteur anglophone que lorsque *curieux* est placé avant le nom il prend son sens passif. En contexte restreint ou bien dans une situation où aucun élément contextuel ne permet d'orienter l'interprétation (un curieux petit garçon qui s'intéresse aux serial-killers), le locuteur anglophone pourra tout à fait, conformément aux indications fournies par le lexicographe, proposer comme traduction *a little boy especially interested in...*

De ce point de vue, la nécessité de faire systématiquement état, dans les articles lexicographiques bilingues, des régularités sémantiques dans la construction de la signification d'expressions mettant en jeu des adjectifs comme *curieux* est évidente.

### **Repères bibliographiques :**

**Bat-Zeev Schyldkrot, H. (1997)**, « Synonymie et polysémie : le cas de *curieux* comme parcours sémantique d'un mot », *Langue française*, 128 : 113-125.

**François, J., Manguin, F. et Victorri, B. (2003)**, « La réduction de la polysémie adjectivale en cotexte nominal : une méthode de sémantique combinatoire », *Cahiers du CRISCO n°14*, Caen, Presses universitaires de Caen.

**Fuchs, C. (1996)**, *Les ambiguïtés du français*, Paris : Orphrys.

**Goes, J. (1999)**, *L'adjectif: entre nom et verbe*, Paris-Brussels : De Boeck-Larcier.

**Greimas, A.J. (1970)**, *Du sens*, Paris : Seuil.

**Hutchinson, J.A. (1969)**, « Le désordre des mots. La place de l'adjectif. », *Le français dans le monde*, 62 : 15-23.

**Kleiber, G. (1994)**, « Contexte, interprétation et mémoire : approche standard *versus* approche classique », *Langue française*, 103 : 9-22.

**Kleiber, G. (1999)**, *La polysémie en questions*, Paris : Flammarion.

**Klepousniotou, E. (2002)**, « The processing of lexical ambiguity: Homonymy and polysemy in the mental lexicon », *Brain and Language*, 81 : 205-223.

**Laursen, B. (1995)**, « Normalité et contexte », *Français moderne*, vol. 63 n°2 : 187-209.

**Récanati, F. (1997)**, « La polysémie contre le fixisme », *Langue française*, 113 : 107-123.

**Wagner, R.L. et Pinchon, J. (1962)**, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette.

## **Ambiguïté lexicale et apprentissage de la lecture en langue étrangère : quelle aide le dictionnaire bilingue peut-il y apporter ?**

Sandra DIAS LOGUERCIO  
ED268, Université Paris III, Sorbonne nouvelle

Les cas d'ambiguïtés purement lexicales, celles relevant de la polysémie et de l'homonymie, sont rares en discours. Le contexte et le cotexte empêchent le plus souvent les problèmes de compréhension dus à des ambiguïtés virtuelles de la langue. Car « le mot polysémique en langue est monoréférentiel en discours » (M.-F. Mortureux, 2006, p. 93) et difficilement le sujet s'aperçoit, en lisant, des mots polysémiques. Pourtant la lecture en langue étrangère peut révéler ou mettre en relief l'ambiguïté cachée des éléments lexicaux. Notamment lors des expériences en lecture entreprises par des apprenants débutants.

Les apprenants d'une langue étrangère n'ayant pas les automatismes linguistiques requis pour la compréhension immédiate d'un énoncé et ayant, en outre, du mal à s'appuyer parfois sur le cotexte (les cooccurrences) lisent différemment en langue étrangère. Leurs stratégies de lecture sont constamment adaptées à la situation de lecture, aux objectifs envisagés et au genre textuel (pour une synthèse et réflexion de la question, voir B. Rui, 2000 et aussi C. Blanche-Benveniste, 2002). Le processus de compréhension peut être donc entravé soit par un mot inconnu, considéré pertinent par le lecteur, soit par un mot connu qui n'a pourtant pas de sens dans le contexte, ce qui provient sûrement d'un cas polysémique ou homonymique.

Dans ces situations, quand le recours à diverses sortes d'éléments linguistiques, référentiels et discursifs n'aide pas à construire le sens, ils s'utilisent de dictionnaires bilingues. Ceux-ci, loin de simples listes d'équivalents, mettent en place plusieurs stratégies afin de rendre compte de différentes significations des unités lexicales et de leurs différents équivalents envisageables en langue-cible. Ils prennent en considération le plus souvent la polysémie et/ou l'homonymie donc de la langue de départ, et sont censés alors aider à lever les ambiguïtés lexicales.

Quelles sont donc ces principales stratégies employées par les dictionnaires bilingues ? Quelles se révèlent les plus adéquates à ce type d'utilisateur (l'apprenti débutant) ? Et enfin serait-il possible d'en tirer profit à des fins pédagogiques ? Car si la polysémie et, en conséquence, les phénomènes d'ambiguïtés sont naturels aux langues (comme bien signale C. Fuchs, 1985), ne serait-il pas utile de les explorer dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère et notamment de l'apprentissage lexical ?

Les dictionnaires fonctionnent alors comme source d'information et comme source d'apprentissage. D'une part, ils aident le sujet à choisir la bonne acception, à donner suite à sa lecture, et, de l'autre part, ils lui apprennent le(s) ambiguïté(s) potentielle(s) de la langue, en lui révélant ce qui n'apparaît justement pas en discours mais qui construit le sémantisme d'une forme linguistique. Par ailleurs, les situations où l'on se pose des questions sur la signification d'un mot pour arriver à son sens en contexte, à travers l'usage d'un dictionnaire, peuvent être révélatrices des « calculs » et des associations que le lecteur est obligé de réaliser lors de la lecture.

Pour aborder ces questions qui nous font aller du texte au dictionnaire et vice-versa, nous nous appuyons sur la notion « d'indicateurs sémantiques » de R. Galisson (1979, 1983). Ceux-ci nomment à la fois les éléments extralinguistiques, appelés « référés », et les éléments linguistiques, se présentant eux-mêmes de deux façons : les indicateurs sémantiques de *discours*, dits cooccurrents, présents donc dans l'énoncé ; et les indicateurs sémantiques de

*langue*, dits correlés, les signes d'un même paradigme, absents donc de l'énoncé. Quels indicateurs sémantiques les dictionnaires bilingues peuvent-ils fournir au lecteur ?

L'analyse d'articles de dictionnaires bilingues est entreprise à partir pourtant d'expériences de lecture, des produits textuels. L'appréhension d'un sémantisme d'une unité lexicale en texte nous amène, méthodologiquement, à nous fonder sur la dissociation faite par F. Cousin-Berche à travers les désignations de « cotexte » et de « contexte ». Selon cette auteure, les données situationnelles peuvent entrer en contradiction avec les données linguistiques, mais les uns se nourrissent des autres. Ainsi, dira-t-elle, « la relation cotexte/contexte est une relation interactive susceptible de jouer sur le sémantisme du vocable ou du lexème en actualisant certains sèmes, le premier en participant à l'établissement d'un champ sémantique, le second en activant un champ notionnel qui peut conditionner l'environnement linguistique du mot et qui le pourvoit de sèmes spécifiques » (F. Cousin-Berche, 2003, p. 28). Les questions que l'on peut se poser sont alors : quel rôle joue le texte pour la compréhension d'un mot ? Et quel rôle peut jouer le dictionnaire bilingue ? Comment l'un peut être complémentaire de l'autre lors de la lecture ?

Cette étude relève enfin d'une approche contrastive, puisque nous sommes intéressés aux ambiguïtés potentielles de la langue qui peuvent, dans certains cas, poser des problèmes en langue étrangère, surtout lors de la lecture. Nos exemples se fondent sur la paire français/portugais brésilien, où les sujets envisagés sont des étudiants brésiliens ayant besoin de lire en français. Ils sont extraits notamment d'un corpus constitué d'articles du mensuel *Le monde diplomatique* et portent sur les mots « enjeu » et « maîtriser ». Les dictionnaires bilingues consultés sont ceux dits « scolaires » (de petite dimension), les plus utilisés par les étudiants visés dans notre étude.

## L'ambiguïté dans l'emploi du relatif-interrogatif en ancien français

Malinka VELINOVA

Université de Sofia & ED 5, Université Paris IV-Sorbonne

On se propose, dans le cadre de la communication, d'étudier quelques-uns des aspects de l'ambiguïté sémantique résultant de l'emploi ou des formes du relatif-interrogatif dans les textes en ancien français. Il s'agira notamment des cas de disjonction du relatif de son antécédent, des cas de confusion des formes, dans les graphies ou dans les valeurs.

Dans un premier temps, on étudiera les cas de disjonction du relatif de l'antécédent qui présentent un intérêt particulier du point de vue de l'usage moderne et de par le fait que la syntaxe prête à l'équivoque, en particulier dans les propositions à plusieurs antécédents possibles, comme dans les exemples suivants :

- (1) Charlemaine l'ad eguardé,  
ki en la chapele l'atent [...]. (Guillaume de Berneville, *La Vie de saint Gilles*, v. 3084-3085)
- (2) Dedenz la buche a la pucele  
meteit la flur ki tant fu bele. (Marie de France, *Eliduc*, v. 1061-1062)

Le lecteur moderne serait tenté de rapprocher la phrase en (1) à la construction « Je le vois qui vient », et il faudrait être très attentif au contexte pour appréhender *Charlemagne* comme l'antécédent du pronom relatif *ki*. Dans l'exemple (2), il n'y a apparemment aucune disjonction : *ki* se référerait à *la flur*. Or, la relative dans ce cas ne servirait qu'à remplir le vers et se rapporterait à *la pucele*, dont la beauté est assez souvent soulignée, tandis que la beauté de la fleur n'a aucune importance en l'occurrence.

Si Raynaud de Lage affirme qu'en ancien français « l'usage de *qui* avec antécédent est analogue à celui du français moderne » (Raynaud de Lage 1990 : 106), selon R.-L. Wagner les cas de disjonction pourraient être portés « au compte des conventions rédactionnelles diverses qui confèrent “un style” à l'ancien français », puisqu'on en trouve plusieurs exemples tant en poésie qu'en prose et que le phénomène ne s'est pas perpétué en moyen français (Wagner 1974 : 66). Kukenheim souligne pourtant qu'en ancien français le relatif pouvait être assez éloigné de son antécédent et qu'en dépit des prescriptions de Malherbe et de Vaugelas, suivant lesquelles il faut en principe que le relatif s'appuie sur le nom qu'il représente pour prévenir l'ambiguïté, le français moderne sépare souvent antécédent et relatif (Kukenheim 1968 : 48-49). Le Bidois donnent quelques cas de disjonction dans la langue moderne (Le Bidois 1968 : 283-284) ; il s'agit en effet, dans tous ces cas, des relatives que Claude Muller appelle « prédicatives », et qui ont une valeur présentative, locative, ou qui sont des compléments de verbes de perception (Muller 2002 : 400-401).

En ce qui concerne la syntaxe de la relative en ancien français, les cas nombreux de disjonction qui s'y manifestent sont expliqués par Buridant de la manière suivante :

Si la proposition principale ne contient qu'un syntagme nominal et un syntagme verbal, dans une langue typiquement à verbe second, la subordonnée relative subséquente est séparée de son antécédent. (Buridant 2000 : 581)

On pourrait y ajouter les particularités et les nécessités de la versification, ainsi que la spécificité de l'énonciation médiévale. On se référera dans ce cas à la thèse de Perret (2006 : 26) avancée à propos de la labilité référentielle due à l'anaphore, selon laquelle l'ambiguïté qui se produirait serait un obstacle négligeable du point de vue de l'intercompréhension, si l'on prend en considération la situation d'énonciation médiévale spécifique, à savoir la transmission orale, c'est-à-dire « l'énonciation *in praesentia* » (*Ibid.* : 17), en ce qui concerne

les plus anciennes œuvres françaises. Cette situation d'énonciation se voit déterminée par une liberté relative de communication. Même si les poèmes n'étaient pas tous destinés à l'interprétation immédiate en temps réel devant le public, mais à la mise par écrit et à la lecture, on admet, à la suite de certains auteurs, qu'ils portent, pour la plupart, des traces d'oralité et d'oralisation (cf. Zumthor 1983, 1987 ; Suard 1993).

L'ambiguïté lors de la disjonction du relatif de son antécédent apparaîtrait donc comme une des particularités discursives des textes médiévaux, du fait de la spécificité de l'énonciation orale. Il faut pourtant noter que parmi les 35 occurrences de disjonction du relatif sujet *ki* de son antécédent repérées dans *La Chanson de Roland* (ce qui fait à peu près un cinquième de tous les cas d'emploi du relatif sujet à antécédent dans le texte), il n'y a que très peu de cas dont l'interprétation serait équivoque. On vérifiera, à la base d'observations détaillées des occurrences dans les différents genres et textes, si ce fait présente une exception au sein du genre épique.

On observera, dans un deuxième temps, les cas d'emploi de la relative, comme par exemple en (3), dont l'interprétation se trouve entravée par la confusion des graphies (en l'occurrence, *ki* pour *ke*) ; parfois s'y ajoutent d'autres faits aussi : dans ce cas, c'est l'emploi du pronom personnel de la troisième personne du singulier pour deux personnages différents.

- (3) Il out oï la renumee  
ki vaît par tote la contree,  
**ki** Deus fesoit pur lui vertuz. (Guillaume de Berneville, *La Vie de saint Gilles*, v. 403-405)

Le troisième volet de l'étude concernera l'emploi de formes à sens différent, comme en (4). Mais les linguistes (cf. Kunstmann 1990, par exemple) ne signalant pas d'emplois à valeur locative de *quant*, il se peut que, dans ce cas, le traducteur ait corrigé le texte en transmettant *quant* par « où », par un souci scrupuleux de cohérence. Il se peut également qu'une contamination de *quant* avec les valeurs temporelles de *ou* se soit produite ici, ou qu'il s'agisse tout simplement d'une contrainte d'ordre rimique, en dépit de la cohérence du récit.

- (4) [...] en la chambre sunt tuit venu,  
demandent u lur seignur fu.  
E cil lur respunt en plurant :  
« Alez s'en est, meis ne sai **quant**. » (*Ibid.*, v. 707-710)

Les emplois multiples de *dont*, ainsi que les graphies diverses du relatif-interrogatif et de l'adverbe *donc* en ancien français présentent, eux aussi, plusieurs problèmes d'interprétation (faut-il, par exemple, interpréter et transmettre *dont*, en (5), par « ce dont » ou par « à cause d'elle » ?). Ces cas seront donc également pris en considération en tant que sources possibles d'ambiguïté.

- (5) [...] Car tele amor  
a vostre fius a Blanceflour,  
cele fille vostre kaitive,  
ja tant come ele sera vive,  
l'amor de li ne cangera  
ne autre feme ne prendra,  
**dont** seroit forment ahontés  
de li tos nostres parentés. (Robert d'Orbigny, *Le Conte de Floire et Blanchefleur*, v. 291-298)

Les résultats de l'étude, dont l'objectif principal est de répertorier les cas d'emploi équivoque du relatif-interrogatif en ancien français, démontreront le degré d'ambiguïté apparaissant dans les textes de différents genres, aussi bien en vers qu'en prose. Ainsi vérifiera-t-on le rôle de l'énonciation *in praesentia* et de la transmission orale dans le choix des constructions

syntaxiques en question, tout en tenant compte aussi des nécessités et des contraintes narratives et discursives dans les œuvres.

**Bibliographie :**

- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.
- Kukenheim, L. (1958). *Grammaire historique de la langue française. Les syntagmes*. Universitaire Pers Leiden.
- Kunstmann, P. (1990). *Le relatif-interrogatif en ancien français*. Genève : Droz.
- Le Bidois, G. et R. (1968). *Syntaxe du français moderne*. T. I. Paris : Éditions A. et J. Picard et C<sup>ie</sup>, 2<sup>e</sup> éd.
- Muller, C. (2002). *Les bases de la syntaxe*. Presses Universitaires de Bordeaux.
- Perret, M. (2006). « Ancien français : quelques spécificités d'une énonciation *in praesentia* ». *Langue française* 149. 16-30.
- Raynaud de Lage, G. (1990). *Introduction à l'ancien français*. Nouvelle édition par G. Hasenohr. Paris : SEDES.
- Suard, F. (1993). *La chanson de geste*. Paris : PUF.
- Wagner, R.-L. (1974). *L'ancien français*. Paris : Larousse.
- Zumthor, P. (1983). *Introduction à la poésie orale*. Paris : Éditions du Seuil.
- Zumthor, P. (1987). *La lettre et la voix*. Paris : Éditions du Seuil.

**Œuvres citées (corpus restreint) :**

- La Chanson de Roland*, éd. J. Dufournet, 2004. Flammarion (1993).
- Le Conte de Floire et Blanchefleur*, Robert d'Orbigny, éd. J.-L. Leclanche, 2003. Paris : Honoré Champion.
- Lais de Marie de France*, éd. K. Warnke, 1990. Librairie Générale Française.
- La Vie de saint Gilles*, Guillaume de Berneville, éd. F. Laurent, 2003. Paris : Honoré Champion.

## Un sens peut en cacher un autre : ambiguïté du marqueur LET en anglais contemporain

Antoine RIPAUX  
LiDiL12, Paris-Est

« La compréhension est un cas particulier du malentendu ». Si, comme le sous-entend cet aphorisme d'Antoine Culioli<sup>20</sup>, le malentendu et l'incompréhension sont la règle, alors une cause de cette difficulté des locuteurs à se comprendre est l'ambiguïté de la langue. Les énoncés s'interprètent et un même énoncé est souvent interprétable de différentes façons. Qu'entend-on pourtant par « ambiguïté de la langue » ? Est ambigu ce dont le sens est équivoque et équivoque signifie avoir un double sens. Faut-il alors parler d'ambiguïté ou bien d'ambivalence ? Et si « ambiguïté » est bien le terme le plus approprié, quelle est la nature de cette ambiguïté ? Doit-on parler de l'ambiguïté ou des ambiguïtés de la langue ? Ces interrogations, nous essayerons d'y répondre dans une présentation qui se placera dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli et qui se fondera sur le cas du marqueur LET en anglais contemporain ainsi que sur un certain nombre d'exemples en français.

Il s'agira tout d'abord de déterminer quels sont les différents types d'ambiguïté.

On pensera naturellement en premier à l'ambiguïté liée aux différentes définitions et aux regroupements de définitions que l'on trouve dans les dictionnaires. Par exemple, *un rouge* pourra désigner aussi bien une couleur, qu'un vin ou même un communiste. Ou pour reprendre l'exemple de Victorri<sup>21</sup>, *un ballon* peut désigner la balle qu'on utilise pour jouer à certains sports, un type de fiole en chimie ou un sommet montagneux (*le ballon d'Alsace*). Enfin, la polysémie ne se limite pas aux mots mais peut toucher toute une expression, en effet au-delà des cinq rubriques données par le Petit Larousse pour le mot *cuire* et des quatre rubriques pour le mot *jus*, l'expression *cuire dans son jus* peut prendre un sens dit « figuré » qui n'a plus grand-chose à voir avec les rubriques et définitions des mots qui la composent. Nous examinerons ensuite l'ambiguïté liée à la polycatégorie (emplois nominaux, verbaux, adjectivaux ou adverbiaux d'un même mot) et à l'écart d'interprétation qui peut exister entre deux catégories, par exemple pour le mot *bateau* dans *un bateau* (nom) et *un sujet bateau* (adjectif)<sup>22</sup>.

Nous n'oublierons pas, qu'à l'oral, se rajoute l'ambiguïté de l'homophonie.

Dans un deuxième temps, nous essayerons de définir les moyens qui sont à la disposition du linguiste pour lever l'ambiguïté. Nous nous appuierons pour cela sur l'exemple du marqueur LET.

LET est en effet un marqueur riche d'ambiguïtés. Sur le plan diachronique, il a deux origines étymologiques différentes en moyen anglais LETTAN et LAETAN. Au niveau synchronique, il s'agit d'un marqueur très polysémique : sa définition fait sept pages dans The Oxford dictionary et comprend dix regroupements de définitions. Enfin ce marqueur est classé comme pouvant être un nom, un verbe ou une particule.

---

<sup>20</sup> Culioli (1990) p. 39

<sup>21</sup> Victorri (2002).

<sup>22</sup> L'exemple est de Victorri (2002).

Un premier outil pour essayer de lever l'ambiguïté est l'analyse des marqueurs phonologiques. Elle permet, par l'étude des phénomènes d'accentuation et de réduction, de résoudre l'ambiguïté d'énoncés comme *Let us go*.

Puis, nous nous intéresserons au contexte et aux interactions entre marqueurs comme guides pour désambiguïser l'énoncé.

Pour finir, nous nous poserons la question de l'ambiguïté et de la polysémie dans la métalangue. Le problème du linguiste est qu'il utilise le langage pour parler du langage, autrement dit, son outil d'analyse et son objet d'étude se confondent. Le risque est, dès lors, que la polysémie du langage courant contamine la métalangue et que le discours du linguiste lui-même devienne ambigu.

Nous verrons à partir du marqueur LET, comment procéder pour que la description de l'invariant ou de la forme schématique soit le moins possible concernée par l'ambiguïté de la polysémie.

## L'ambiguïté et ses manifestations en wolof

Dame NDAO  
INALCO- LLACAN

L'ambiguïté est une caractéristique fondamentale du langage qui joue un rôle important dans la communication. Malheureusement les recherches sur ce thème sont peu orientées vers des langues telles que les langues africaines à tradition orale.

Dans ce travail, nous nous proposons donc de mener une réflexion sur les différentes formes et modalités de fonctionnement de l'ambiguïté linguistique en wolof. Le wolof, langue véhiculaire du Sénégal, est aussi présent dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, sans compter son existence dans les diasporas à travers le monde. Pour une première étude, on examinera des phénomènes d'ambiguïté relevant de différents niveaux structurels (niveau lexical, syntaxique, sémantique, aussi bien que morphologique) afin de montrer que cette problématique traverse l'ensemble du système.

Au niveau lexical, l'ambiguïté tient à la polysémie des termes. Ainsi en wolof, le mot *kanam* a comme première signification « devant », la deuxième est « figure », la troisième est « appareil génital de la femme ». Donc, il est justifié de considérer que l'interprétation des cas de polysémie est relative à la situation, au contexte dans lequel on l'énonce. Dans les énoncés wolofs il arrive ainsi souvent que l'auditeur soit confronté à des phénomènes d'interprétation. Par ailleurs, il est important de souligner que dans bien des cas la polysémie semble procéder de mécanismes de dérivation sémantique. Ainsi pour reprendre l'exemple de *kanam*, les trois sens attestés semblent procéder d'un noyau sémantique initial sur la notion de « devant » appliquée à différents domaines référentiels.

On présentera un certain nombre de mécanismes permettant d'expliquer la polysémie comme les phénomènes de restriction et extension de sens des lexies, les glissements de sens auxquels sont assujettis certains mots, le cas des métaphores, métonymies, euphémismes, etc. Ainsi, dans le cas de l'euphémisme, illustrerons-nous les modifications sémantiques qui créent l'incompréhension du message de la façon suivante :

*Nuyu murid*<sup>23</sup>, littéralement « saluer à la manière mouride », signifie aussi corrompre quelqu'un (au moment où on lui tend la main en lui glissant de l'argent dans la paume des mains).

Mais l'ambiguïté dans l'énoncé peut tenir aussi des phénomènes d'ambiguïté syntaxique. On présentera ainsi deux exemples d'ambiguïté syntaxique liés à la pronominalisation. L'un tient à l'ambivalence des compléments d'objets directs et indirects dans la construction déterminative en wolof.

<i>Jox</i>	<i>ko</i>	<i>Nafi</i>
Donner	lui / le	Nafi

Interprétation 1: « Donne-le à Nafi » Donner une chose à Nafi

Interprétation 1: « Donne-lui Nafi » Lui donner par exemple un bébé qui s'appelle Nafi

L'autre tient à l'ambiguïté de la coréférence dans une phrase complexe.

<i>Li</i>	<i>Ali</i>	<i>di</i>	<i>wax</i>	<i>ak</i>	<i>moom</i>	<i>yépp</i>	<i>mu</i>	<i>ngi</i>	<i>sëgg</i>
Pendant que	Ali	être	parler	avec	lui	tout le temps	il	imperfectif	baisser la tête

« Pendant qu'Ali parle avec lui, il a la tête baissée »

<sup>23</sup> Importante confrérie présente au Sénégal dont la ville sainte est Touba

A partir de cet énoncé il est impossible sans le contexte de savoir si c'est Ali ou l'autre personne qui a la tête baissée.

Enfin, on évoquera le cas de l'ambiguïté des proverbes et dictons dont la valeur interprétative dépend de la connaissance de références culturelles particulières. Ces paroles vont s'appuyer sur l'expérience et le vécu de tout un chacun en société. Elles présentent donc un sens littéral et un sens « figuré » qui est le sens visé.

*Lu waay rendi sa loxom lay nàcc*, littéralement « Tout ce qu'on tue saigne sur ton bras », signifie on récolte ce que qu'on a semé.

*Waxay indi wax*, littéralement « de la parole naît la parole », signifie en situation conflictuelle il faut éviter de vider son sac.

*Jaar na ci néegu góor*, littéralement « il a fait la case de l'homme » et donne au sens figuré qu'il est ambitieux

On achèvera cet examen des différents domaines du langage sur lesquels peut porter l'ambiguïté, par l'évocation du « mal parler ». Il s'agit de lexiques figés, des tournures syntaxiques considérées comme incorrectes, des mots grossiers. Il paraît opportun de préciser que les personnes qui sont victimes de ces expressions injurieuses, blâmes comprennent pourquoi on leur dit cela, mais peuvent avoir des interprétations variées du contenu.

*Doomu metti ndig* mot à mot signifie fils de douleurs de reins est une expression injurieuse qui peut signifier plusieurs choses à la fois. D'abord ça peut signifier une femme volage qui a un enfant. Ensuite, un fils aisé financièrement et qui n'aide pas ses parents. Enfin, un enfant dénué de scrupules.

*Damay dem seen kër*, littéralement « je vais chez vous », signifie que je vais draguer ta mère ou je vais coucher avec toutes les femmes de ta famille.

Au total, l'ambiguïté est un champ qui reste à explorer en wolof dont on a juste évoqué des pistes.

## **Bibliographie**

CRUSE, A. 1986. *Lexical semantics*. Cambridge: CUP.

DIOUF J.L., 2001a. *Grammaire du wolof contemporain*. Institute for the Study of languages and Cultures of Asia and Africa ( ILCAA), Tokyo University of foreign studies.

FUCHS C., 1988, « L'ambiguïté et la paraphrase en linguistique », in *Actes du colloque de Caen sur L'ambiguïté et la paraphrase*, Ed. C. Fuchs

KOPTJEVSKAJA-TAMM, Vanhove, M. & Koch, P.2007. Typological approaches to lexical semantic. *Linguistic Typology* 11 (11): 159-186.

ROBERT, S. 1991, *Une approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*. Paris : Presses du CNRS, 354p. Col. Sciences du langage.

ROBERT, S. 2008, « Words and their meaning : Principles of variation and stabilization ». *Studies in languages companion*, series 106, "From polysemy to semantic change", pp 55-92.

VICTORRI, B. 2003. « Le sens grammatical ». *Langages*, n°136, vol. décembre, N° spécial « Sémantique lexical et grammaticale », pp.85-122.

VICTORRI, B. 1997. La polysémie: Un artefact de la linguistique ? *Revue de sémantique et pragmatique*, 2 (2) : 41-62.

## Désambiguïisation ou non-ambiguïté ? Le paradoxe de la prosodie

Mélanie PETIT  
LLL, Université d'Orléans

### Introduction :

En accord avec la caractérisation de l'ambiguïté par C. Fuchs (« lorsqu'à une forme unique correspondent plusieurs significations », 1996 p.7), nous nous proposons de nous interroger sur ce qui est désigné exactement par la notion de « forme », d'envisager le rôle de la prosodie dans cette optique et d'intégrer la notion de forme prosodique à celle de « forme », y compris au niveau des mots eux-mêmes. Nous montrerons que si à une forme prosodique particulière est associée une seule interprétation/signification, cela pourrait signifier que le phénomène d'ambiguïté n'existe pas du tout pour l'interprétant, et qu'il est en quelque sorte au niveau de celui-ci un véritable artefact. Les auditeurs doivent-ils en réalité désambiguïser ou bien ne perçoivent-ils pas tout simplement qu'il y a une ambiguïté ? C'est ce paradoxe que nous nous proposons de traiter dans cette communication dont l'objet sera d'étudier la rôle de la prosodie dans la désambiguïisation et ce à partir de l'étude de plusieurs items (*bien, quelques, enfin...*). Nos corpus sont constitués de données orales authentiques en français qui ont été analysées à l'aide du logiciel Praat.

### 1. Les différents types d'ambiguïtés :

Tout débat sur la polysémie suppose préalablement de distinguer les différents types d'ambiguïtés possibles. Nous considérerons qu'elles peuvent être de trois types :

Les ambiguïtés structurales : ex : « Il a *bien* travaillé ». Nous ne savons pas a priori pour cet énoncé si *bien* est un quantifieur-modifieur du prédicat ou s'il s'agit plutôt d'un emploi où *bien* sert à confirmer une assertion antérieure. Pourtant, nous avons bien affaire à deux interprétations différentes, qui ne relèvent donc pas de la même analyse sémantique (ce qui rend possible dans le second cas de dire « il a bien travaillé mais pas plus de dix minutes »). A noter que ce type d'ambiguïté structurale s'avère aller de pair avec une ambiguïté lexicale car il y a bien de fait deux *bien* différents.

Les ambiguïtés lexicales : ex : « J'aime bien prendre un *canard* en fin de repas ». Dans ce cas précis, on ne sait pas si *canard* désigne un journal ou un sucre dans un café, ce qui laisse la structure syntaxique inchangée : l'ambiguïté est purement lexicale.

Les ambiguïtés sub-lexicales : ex : « A dix heures, Paul est *enfin* arrivé ». Nous ne savons pas hors contexte (ou hors prosodie) si *enfin* exprime plutôt le soulagement ou bien l'irritation d'avoir dû attendre qu'un phénomène se produise. Il en est de même de notre exemple ci-dessus (*il a bien travaillé mais pas plus de dix minutes*) qui reste ambiguë dès lors que l'on peut continuer à identifier *bien* comme quantifieur du prédicat à condition de passer à une interprétation dans laquelle la quantification ne concerne plus la durée du travail mais l'intensité de l'effort.

A noter par ailleurs pour *enfin* que certains sous-emplois tels que l'emploi d'irritation sont associés à des syntaxes spécifiques alors que des sous-emplois distincts du point de vue de l'interprétation pourront eux présenter une syntaxe similaire. On ne peut donc pas opposer les ambiguïtés sémantiques et les ambiguïtés syntaxiques, la polysémie n'étant pas uniquement associée aux unes mais également aux autres.

## 2. La discrimination prosodique :

Nous nous proposons donc de nous intéresser au rôle de la prosodie dans la discrimination de chacun des trois types d'ambiguïté ci-dessus et également à son rôle dans la discrimination des signes eux-mêmes. Nous serons amenés à nous demander dans quelle mesure il peut y avoir discrimination prosodique et à quel(s) niveau(x) cette dernière est envisageable :

Si le « marquage » prosodique de l'ambiguïté lexicale « pure » semble peu vraisemblable, et est en tout cas non étayée, nous nous intéresserons aux deux autres cas et nous nous demanderons donc si :

- l'emploi de confirmation de *bien* est repérable ou non sur une base prosodique? Et donc s'il y a à la fois désambiguïsation structurale et lexicale à partir de la forme prosodique ?

- lorsque l'ambiguïté est sub-lexicale, si les différents sous-emplois d'une unité comme *quelques* par exemple (voir ci-dessous) ou comme *enfin* sont également discriminables et caractérisables à l'aide de l'analyse de la prosodie et dans quelle mesure.

Nous monterons en ce qui concerne cette dernière question que c'est effectivement le cas et que si la désambiguïsation par la prosodie n'est pas pertinente à tous les niveaux d'analyse comme on pourrait le penser a priori, celle-ci permet toutefois d'aboutir à une description sémantique des items traités plus fine que celles qui sont proposées habituellement.

Prenons l'exemple de Paillard (2003) qui, lorsqu'il fait référence à *quelques*, signale que celui-ci peut présenter une interprétation « minorante ». Cette caractérisation se situe à un niveau sub-lexical. Ajoutons à cela que nous pensons qu'il serait également nécessaire de distinguer pour cet item le minorant attentionnel du minorant non-attentionnel et le focalisant attentionnel du focalisant non-attentionnel. Nous montrerons dans notre étude qu'effectivement ces distinctions du point de vue attentionnel présentent des caractérisations prosodiques distinctes.

Nous montrerons ensuite que s'il y a bel et bien discrimination prosodique et qu'à une même forme phonématique sont associées différentes formes prosodiques (un couple « forme phonématique/forme prosodique » constituant ce que nous appellerons la forme phonologique), alors il n'y a jamais d'ambiguïté véritable en discours. L'ambiguïté n'existant que dès lors que le sujet parlant ne sait pas quelle est la bonne interprétation.

Nous nous interrogerons néanmoins sur les formes d'ambiguïté véritable, ambiguïtés lexicales par exemple, et sur les autres éléments (e.g. contexte) qui peuvent entrer en compte pour aboutir à la désambiguïsation dans de tels cas.

### Conclusion :

Notre étude nous amènera enfin à nous demander si, dès lors qu'une discrimination prosodique est avérée à un niveau sub-lexical, autrement dit au niveau des emplois-types, ces unités font ou non partie de la langue ? Et de même, l'ambiguïté étant une notion relative, nous reviendrons sur la différence entre point de vue de l'interprétant et point de vue du linguiste, pour lequel comme nous le verrons, il reste intéressant et légitime de se demander comment un même morphème peut être intégré dans différents types de constructions.

### Bibliographie :

Bertrand R. & Chanet C. (2005), « Fonctions pragmatiques et prosodie de *enfin* en français spontané » in *Revue de Sémantique et de Pragmatique* n°17, p41-68.

Dostie G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs, analyse sémantique et traitement lexicographique*, Duculot, Bruxelles.

Fuchs, C. (1996). *Les ambiguïtés du français*. Paris/Gap : Ophrys.

Paillard D. (à paraître), «Quelque N / quelques N\*». Actes du colloque sur les indéfinis organisé en octobre 2003 par F. Corblin et L. Kupfermann.

Vincent D. & Demers M. (1994), « Les problèmes d'arrimage entre les études discursives et prosodiques. Le cas du « là » ponctuant » in *Langues et linguistique*, 20, 201-212.

## **Genre des substantifs en tchèque : l'ambiguïté des ses marqueurs formels du point de vue de son acquisition par les apprenants francophones et le diagnostic automatique des erreurs**

Ivan ŠMILAUER  
LaLIC-CERTAL, Paris 4 Sorbonne-INALCO

Les effets de l'ambiguïté, définie dans un modèle linguistique stratificationnel en tant que multitude de fonctions prises par un élément de niveau  $n$  au niveau  $n+1$  (cf. Sgall et al. 1986), peuvent être également étudiés dans les productions langagières des apprenants d'une langue étrangère.

Par l'hypothèse, l'attribution d'une fonction inadéquate à une forme ambiguë (dans le sens de l'analyse) peut être à l'origine d'une production erronée : celle-ci peut être analysée comme étant produite (dans le sens de la génération) à l'aide d'un moyen, par ailleurs correct, correspondant à l'expression de la fonction présumée. Nous illustrons cette approche sur l'étude des phénomènes d'ambiguïté entre le niveau phonologico-graphémique et le niveau morphologique qui résultent en différents types d'erreurs de genre en tchèque.

Le tchèque, une langue slave occidentale à une flexion nominale très riche, possède à la différence du français quatre valeurs pour la catégorie grammaticale de genre : masculin animé et inanimé, féminin, neutre. A l'aide des critères formels, il est possible de définir des classes de marqueurs situés à la périphérie droite des lexèmes (la désinence casuelle vocalique du lemme ou la terminaison consonantique du radical) qui permettent avec un degré variable de certitude d'identifier le genre des substantifs sans devoir accéder à une connaissance d'ordre lexicale : le nominatif singulier terminé par  $-o$  désigne sans ambiguïté un substantif neutre, le nominatif singulier terminé par  $-a$  désigne le plus souvent un féminin, mais aussi, marginalement, un masculin etc. Dans cette perspective, il existe, d'un côté, des classes de marqueurs qui ne sont pas ambigus par rapport au genre, d'autre côté des classes qui le sont. Ceci est intéressant du point de vue pédagogique car cette propriété est en relation directe avec le degré de diagrammaticité du substantif (caractère indexical de sa construction formelle par rapport à sa signification) qui aide l'apprenant de l'insérer dans son stock de connaissances systématiques sur la langue étrangère en cours d'acquisition.

Dans une production d'apprenant, une erreur de genre peut se manifester soit (a) par une erreur d'accord des éléments dépendant de ce substantif, soit (b) par l'attribution d'un type paradigmatic erronée lors de la déclinaison du substantif en question. Pour donner un exemple, le substantif masculin *stůl* « table » peut être interprété par l'apprenant en tant que féminin (un radical terminé par une liquide peut être masculin, mais aussi féminin, voir par exemple *sůl* « sel »). Ainsi, cette analyse erronée peut mener à des productions du type (a), par exemple *velká stůl*, qui pourrait être traduit littéralement comme « grand table » ; ou à des erreurs de type (b), par exemple le génitif singulier *stoli* d'après le type de déclinaison consonantique féminin correspondant, au lieu de *stolu* d'après le type correct masculin.

Dans notre participation à ce colloque, nous tenterons de vérifier dans un cadre expérimental une assomption basée sur la hypothèse de départ : *les erreurs de genre les plus fréquentes devraient être celles qui occurrent dans les substantifs formellement ambigus par rapport à la catégorie du genre.*

Nous présenterons d'abord la classification des marqueurs de genre en ambigus / non-ambigus. En suite, nous vérifierons le pourcentage des substantifs ambigus parmi ceux qui étaient affectés par une erreur de genre dans le corpus des productions des apprenants francophones collecté grâce à l'application CETLEF (un outil d'enseignement de la langue tchèque assisté par ordinateur, accessible librement sur Internet qui propose des exercices de déclinaison de type phrase à trous ; les formes requises dans les exercices sont annotées morphologiquement afin de faciliter leur exploitation linguistique dans une base de données relationnelle). Nous montrerons également le taux d'erreur de genre qui sont causées par l'interférence entre le français et le tchèque et nous chercherons un rapport entre ce phénomène et l'ambiguïté du substantif. Finalement, nous spécifierons la nature des erreurs de genre par les choix d'ordres formels, sémantiques et lexicaux effectués par l'apprenant pendant l'analyse de la forme au genre inconnu et nous proposerons un algorithme permettant de générer un diagnostic et un retour automatique de l'erreur basé sur ces opérations.

Ce travail se trouve sur le croisement de la linguistique théorique et appliquée à l'enseignement et au traitement automatique.

#### *Bibliographie :*

- Sgall, P., Hajičová, E. et Panevová, J. (1986). *The Meaning of the Sentence in its Semantic and Pragmatic Aspects*. D. Reidel Publishing Company, Praha – Amsterdam.
- Allerton, D. J., Tschichold, C. et Wieser, J., éditeurs (2005). *Linguistics, Language Learning and Language Teaching*. Schwabe, Basel.
- Heift, T. et Schulze, M. (2007). *Errors and Intelligence in Computer-Assisted Language Learning: Parsers and Pedagogues*. Routledge, UK.
- Šmilauer, I. (2008). *Acquisition du tchèque par les francophones : analyse automatique des erreurs de déclinaison*. Thèse de doctorat. INALCO, Paris & Université Charles, Prague.

## Les filiations théoriques de l'ambiguïté et la construction du savoir sur le langage au Brésil

Carolina FEDATTO

Université Paris III - ED 268 & Université de Campinas

L'ambiguïté est une question qui occupe les sciences du langage depuis longtemps. C'est dans *Cratyle : sur la rectitude des noms*, de Platon, que apparaît pour la première fois un sens dégagé de l'espace pour les mots formés à partir du préverbe *amphi-* (de deux côtés)<sup>24</sup>. Dans ce célèbre dialogue, fondamental pour des discussions qui encore aujourd'hui se trouvent dans le domaine des sciences du langage, le terme *amphibolos* est utilisé par Socrate pour qualifier le nom de la science (*episteme*) dont, selon lui, l'étymologie est liée soit au repos, soit au mouvement<sup>25</sup>. Par son interprétation étymologique Socrate soulève la question de l'ambiguïté des sens au quelle le mot '*episteme*' peut conduire. Ce qui peut sembler un simple détail langagier, le nouveau usage d'un préfixe, est une de façons les plus efficaces de changer le cours de l'histoire : lorsqu'un mot a un nouveau sens il met en œuvre un autre regard sur le monde. La possibilité d'envisager le phénomène de l'ambiguïté dans la langue répond donc à des besoins historiques, ou bien politiques, construites par le mouvement du langage.

Nous étudierons les matrices de pensée à propos de l'ambiguïté dans une œuvre particulièrement importante pour la *désambiguïsation* du nom de la langue portugaise au Brésil. En 1881 est publiée la première grammaire brésilienne de la langue portugaise. La *Grammatica Portuguesa*, écrite par le professeur Julio Ribeiro, contrairement à ce que fait penser son titre dû à l'apparente univocité de l'épithète 'portuguesa', rompt avec la tradition de description philosophique du langage tel que le pratiquaient les grammairiens lusitains au Portugal. L'écriture de la *Grammaire* de Julio Ribeiro tente de s'approcher, comme on essayera de démontrer, directement de la tradition gréco-romaine classique et du point de vue historique d'auteurs comme Withney et Bréal. Ces gestes théoriques auront de conséquences fondamentales pour la construction de la pensée scientifique sur le langage au Brésil.

Dans son œuvre, Ribeiro n'hésite pas à considérer l'ambiguïté comme un phénomène à combattre. L'ambiguïté syntaxique est mentionnée quelques fois au cœur de la *Grammaire* pendant que l'ambiguïté lexicale est objet d'un ajout qui répond aux exigences des programmes de l'éducation officielle. Cette distribution renvoie à la discussion sur le concept de grammaire, ses parties structurantes, et surtout, à l'importance du traitement d'une question sémantique dans la conjoncture de circulation de cette œuvre. Un dernier point à discuter concerne la question de l'emprunt de concepts métalinguistiques. Dans ce cas-là on essayera de penser à propos les relations que la métalangue de Ribeiro, en tant que grammaire brésilienne du portugais, établit avec d'autres traditions de description linguistique.

La filiation théorique d'un grammairien, veut dire, la définition du métalangage employée dans la description de la langue, ne répond pas seulement à des questions d'ordre technique, mais dit beaucoup à propos de la politique de la théorisation du langage, c'est-à-dire, les lieux où se placent les contestations. Il n'y a pas de métalangage univoque puisque les conditions historiques de production du savoir sur les langues constituent la manière de concevoir ce savoir. Lorsqu'un grammairien brésilien dialogue avec des théoriciens qui occupent des

---

<sup>24</sup> Selon Lallot (1988: 35), le préverbe *amphi-* est dès longtemps productif à la langue grecque, il renvoyait d'abord à un sens plus concret, comme dans : *amphiballein* « mettre de deux côtés, entourer, embrasser » ; *amphibolos* « pris entre deux feux » ; *amphibolie* « manœuvre enveloppante ».

<sup>25</sup> « Socrate : Parmi eux (les noms qui peuvent indiquer le repos aussi bien que le mouvement) reprenons donc d'abord ce nom d'*épistémê* (science), et considérons combien il est équivoque (αμφιβολος). Il paraît signifier qu'il arrête (*histêsi*) notre âme sur les objets plutôt qu'il accompagne leur mouvement (...). » (Cratyle, 437a).

positions différentes de la tradition grammaticale lusitaine, il installe à la fois un nouveau métalangage pour une langue portugaise déjà autre, ainsi que le mot pour désigner cette langue reste le même, même si l’homonymie persiste. L’ambiguïté référentielle du nom « langue portugaise » est renforcée dans l’appropriation théorique de Julio Ribeiro : soit par l’impossibilité de rompre complètement avec la langue du colonisateur, soit par la nécessité de constituer les instruments propres pour décrire notre langue, brésilienne.

Chez Fuchs (1996), les équivoques référentielles ne se confondent avec l’ambiguïté parce que, selon l’auteur, il ne s’agit pas d’une question structurelle, de langue à proprement parler ; l’appel au extralinguistique peut amener à la bonne interprétation, c’est à dire que le sujet ne se trouve pas devant deux significations s’excluant mutuellement à cause du système linguistique, sauf à l’occasion d’un malentendu ou d’une méconnaissance. Par contre, quand on considère que les relations entre le linguistique et son extériorité ne sont pas si serrées, comment penser le cas de « langue portugaise » : est-ce que c’est la langue du Portugal, du Brésil, de Mozambique, d’Angola, ... ? Est-ce que le contexte fait décider de manière inéquivoque ? Est-ce qu’on peut dire que, comme dans l’image ci-dessous, si on voit la jeune fille (la langue brésilienne, du nouveau monde) on ne voit pas la vieille dame (la langue européenne) ? Je crois que imaginativement on essaye toujours de les confondre, de supprimer l’ambiguïté (ou plutôt l’équivoque, selon Fuchs), on tente de ne voir que la vieille femme, que la jeune fille. Néanmoins, je pense que les connaissances extralinguistiques de nature encyclopédique ne réussissent pas non plus à dégager les deux référents.



## Bibliographie

BORTOLUSSI, B. Phénomènes d’ambiguïté syntaxique dans la proposition infinitive. In : MOUSSY, Cl. & ORLANDINI, A. (dir.) **L’ambiguïté en Grèce et à Rome : approche linguistique**. Collection Lingua Latina n° 10, PUPS : Presses de l’Université Paris – Sorbonne, 2007.

CERQUIGLINI, J. *Polysémie, ambiguïté et équivoque dans la théorie et la pratique poétiques du Moyen Age français*. In : ROSIER, I. (dir.) **L’ambiguïté : cinq études historiques**. Presses Universitaire de Lille, 1988.

CHRISTOL, A. *Du latin ‘ambigus’ à l’ambiguïté des linguistes*. In : MOUSSY, Cl. & ORLANDINI, A. (dir.) **L’ambiguïté en Grèce et à Rome : approche linguistique**. Collection Lingua Latina n° 10, PUPS : Presses de l’Université Paris – Sorbonne, 2007.

DESBORDES, F. *Homonymie et polysémie d’après les textes théoriques latins*. In : ROSIER, I. (dir.) **L’ambiguïté : cinq études historiques**. Presses Universitaire de Lille, 1988.

EBBESEN, S. *Les Grecs et l’ambiguïté*. In : ROSIER, I. (dir.) **L’ambiguïté : cinq études historiques**. Presses Universitaire de Lille, 1988.

FUCHS, C. (1996) **Les ambiguïtés du français**. Paris/Gap : Ophrys.

LALLOT, J. *Apollonius Dyscole et l'ambigüité linguistique : problèmes et solutions*. In : ROSIER, I.(dir.) **L'ambigüité : cinq études historiques**. Presses Universitaire de Lille, 1988.

ORLANDI, E. e GUIMARÃES, E. *La formation d'un espace de production linguistique : la grammaire au Brésil*. In : **Langages**, Année 1998, Volume 32, Numéro 130.

PLATON **Œuvres Complètes** tome V – 2<sup>e</sup> partie Cratyle. Texte établi et traduit par Louis Méridier. Paris : Les Belles Lettres, 2000.

RIBEIRO, J. (1881) **Grammatica Portugueza**. Rio de Janeiro/São Paulo/Belo Horizonte: Francisco Alves, 1911, 10<sup>a</sup> Edição. Consultée dans *bvCLB – Biblioteca Virtual das Ciências da Linguagem no Brasil* <http://www.labeurb.unicamp.br/bvclb/obr029>  
[Source: Biblioteca do Instituto de Estudos da Linguagem – IEL, UNICAMP.]

## La polysémie des noms d'affect

Vanina GOOSSENS  
LIDILEM, Université Stendhal Grenoble 3

On parle de polysémie lorsqu'il existe une pluralité de sens liés à une seule forme et que ces sens « ne paraissent pas totalement disjoints, mais se trouvent unis par tel ou tel rapport » (Kleiber, 1999, P.55). Cette définition donne lieu à un consensus général, tout comme le caractère régulier de ce phénomène. Ces deux points soulèvent cependant des questions qui reçoivent des réponses qui divergent. Qu'est-ce que des sens différents ? Quelle est la nature du lien qui les unit ? Quel est le rôle du contexte ? Nous proposons ici de traiter des variations interprétatives auxquelles donnent lieu les noms d'affect et plus particulièrement de la délimitation des différents sens de ces noms.

Traditionnellement on distingue trois possibilités lorsqu'on a à faire à une ambiguïté sémantique : l'homonymie comme pour *louer* dans l'exemple (1), la polysémie pour *bar* en (2) et la variation contextuelle pour *docteur* en (3).

- (1) a. « J'ai loué un appartement dans le Marais » (E. Roze)<sup>26</sup>  
b. « Elle ne commit jamais devant moi l'erreur grossière de se plaindre de l'empereur, ni l'erreur plus subtile de l'excuser ou de le louer. » (M. Yourcenar)
- (2) a. « Ils allèrent prendre un verre dans un bar qui jouxtait le journal. » (J. Duvignaud)  
b. « Le patron passe derrière son bar, allume une lampe supplémentaire et dévisage le client sans aménité, prêt à lui cracher à la figure que, pour le café, c'est trop tôt. » (A. Robbe-Grillet)
- (3) a. « Notre docteur s'est marié avec une tahitienne. »  
b. « Notre docteur est en congé de maternité. » (exemples de Kleiber, 1999, p. 90)

Dans le cas de l'homonymie et de la polysémie nous avons à faire à des sens distincts alors que la variation contextuelle renvoie à différentes manifestations d'un même sens. Cependant certains cas d'alternance de sens ne semblent pas pouvoir être interprétés de manière satisfaisante par les trois cas de figure proposés ci-dessus, comme c'est le cas pour l'exemple assez connu de *livre* qui peut renvoyer soit au texte (*un livre érudit*), soit à l'objet physique (*un beau livre, bien illustré*) soit aux deux à la fois. S'agit-il de sens différents ou bien de variations liées au contexte ? Un certain nombre d'auteurs ont proposé une réflexion sur ces phénomènes se situant à la frontière de la polysémie et de l'homonymie, comme Cruse (1986, 2000) Pustejovsky (1995) ou Bouillon (1997). Nous traiterons ici de cette question en proposant une étude de la classe des noms d'affect (désormais N<sub>affect</sub>).

Les N<sub>affect</sub> donnent lieu à un grand nombre d'interprétations différentes. Ces variations peuvent être spécifiques à un N<sub>affect</sub> particulier, comme en (4) :

- (4) a. horreur 'peur' : « Elle eut un sursaut d'horreur et alluma brusquement la lumière. » (B. Vian)  
b. horreur 'dégoût' : « Je vais vous avouer une chose : j'ai horreur des enfants. » (B. Vian)

---

<sup>26</sup> Sauf mention contraire les exemples sont tirés de Frantext.

Nous pouvons également relever des régularités. *Ennui* et *tristesse* peuvent tous deux véhiculer un sens de 'qualité causant l'affect' en (5), *joie* et *espoir* le sens de 'source de l'affect' en (6).

- (5) a. « ces pressentiments inquiets ajoutaient encore à l'ennui d'une soirée très morne. » (J. Gracq)  
b. « Et pourtant la tristesse même de ce soleil flambant sur une terre morte ne parvenait pas à calmer en moi une vibration intime de bonheur et de légèreté. » (J. Gracq)
- (6) a. « C'était de vieilles jumelles à prismes, tout éraillées d'usure mais encore excellentes : la joie de Damien, sa fierté. » (M. Genevoix)  
b. « Mon seul espoir était mon père. » (F. Sagan)

Enfin, nous remarquons que certains noms peuvent entrer dans plusieurs catégories de noms abstraits, comme par exemple celle des affects et celle des qualités (qui a notamment été étudiée par Anscombe, 1995, 1996) comme on le voit avec les exemples d'*orgueil* en (7) et de *gaieté* en (8)

- (7) a. 'qualité' : « Son orgueil lui interdisait de céder sous la contrainte. » (M. Déon)  
b. 'affect' : « Et parce qu'une fraternelle entente harmonise et soutient leur effort, mes yeux s'enchantent de les voir et mon coeur se dilate d'orgueil. » (M. Genevoix)
- (8) a. 'affect' : « Je ressens alors une gaieté, une ivresse d'espoir et une certitude de victoire » (R. Gary)  
b. 'qualité' : « Une gaieté agréable, sans forfanterie, émanait de ce garçon. » (M. Déon)

Nous nous interrogerons sur le statut des variations interprétatives à l'œuvre dans la classe des N\_affect, et plus particulièrement sur celles présentant des régularités : s'agit-il de polysémie ou ces variations sont-elles uniquement liées au contexte ? Un certain nombre de tests existent dans la littérature pour essayer de déterminer si l'on a à faire à des sens différents ou pas, de juger de leur degré d'antagonisme et de distinction (voir notamment Mel'čuk, Clas et Polguère, 1995, Ravin & Leacock, 2000, Cruse, 2000 et Lewandowska Tomaszczyk, 2007). Ces tests mettent en évidence que les variations relevées pour les N\_affect ont un comportement qui ne permet pas systématiquement de trancher entre polysémie et monosémie (variations contextuelles). Les variations relevées pour les N\_affect montrent ainsi un certain nombre de signes de distinction mais peu de signes d'antagonisme, elles semblent même souvent participer ensemble au sens du mot. Par exemple, le sens de 'source de l'affect' illustré en (6) n'exclue pas du tout le sens d'affect, il semble même renvoyer à une partie de ce sens. L'interrogation sur le statut de ces variations interprétatives nous amène à nous poser rapidement une seconde question : ont-elles toutes le même statut ? En effet, certaines semblent renvoyer à une partie du sens de l'affect, comme le sens de 'source de l'affect' en (7), ou bien celui 'd'actes exprimant l'affect' (*faire des tendresses*) alors que d'autres amènent les noms à changer de catégorie, comme celui de 'qualité' en (8). Parallèlement, nous verrons qu'il existe des régularités au niveau syntaxique ainsi que des contraintes qui pèsent sur l'existence de ces différents sens au niveau sémantique (Goossens 2008 pour une étude détaillée du sens de 'source de l'affect'. Par exemple, les N\_affect qui peuvent avoir à la fois le sens d'affect et de qualité sont des noms qui renvoient à des affects ressentis sans une cause obligatoirement précise et qui sont plutôt duratifs. Le traitement de ces ambiguïtés sémantiques se fera dans une optique théorique mais également lexicographique.

## Bibliographie

- Anscombre, J.-C. (1995). "Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude". *Langue Française* n°105, 40-54.
- Anscombre, J.-C. (1996). Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits, in N. Flaux, M. Glatigny, & D. Samain (Eds.), *Les noms abstraits, histoire et théories* (pp. 257-273). Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Bouillon, P. (1997). *Polymorphie et sémantique lexicale : le cas des adjectifs*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Cruse, D. A. (1986). *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cruse, D. A. (2000). Aspects of the Micro-structure of Word Meanings, in Y. Ravin & C. Leacock (Eds.), *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches* (pp. 30-51). Oxford : Oxford University Press.
- Goossens, V. (2008). Régularités et irrégularités dans la polysémie des noms d'affect : le cas de l'expression de la source de l'affect, in M. Loiseau et al. (Eds.), *Autour des langues et du langage : perspective pluridisciplinaire* (pp. 55-62). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Kleiber, G. (1999). *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- Lewandowska Tomaszczyk, B. (2007). Polysemy, Prototypes and Radial Categories, in D. Geeraerts & H. Cuyckens (Eds.), *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics* (pp. 139-169). Oxford : Oxford University Press.
- Mel'čuk, I. A., Clas, A., & Polguère, A. (1995). *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-La-Neuve : Duculot.
- Pustejovsky, J. (1995). *The Generative Lexicon*. Cambridge : MIT Press.
- Ravin, Y. & Leacock, C. (2000). Polysemy : An Overview, in Y. Ravin & C. Leacock (Eds.), *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches* (pp. 1-29). Oxford : Oxford University Press.

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont accompagnés tout au long de l'organisation de ce colloque, à commencer par les membres du comité scientifique, pour leurs évaluations, et les présidents de séance, pour leur disponibilité. Merci à Danielle Leeman d'avoir accepté d'ouvrir ce colloque, et à Jean-Luc Minel d'avoir accepté de le clôturer. Nous remercions également Danielle Joseph, pour toutes les réponses qu'elle nous a apportées, sur le plan logistique.

Nous souhaitons aussi remercier tout particulièrement René-Joseph Lavie qui a répondu présent à notre sollicitation de dernière minute.

Enfin, merci à tous ceux qui nous ont aidés au bon déroulement de ce colloque.

Ce colloque n'aurait pu avoir lieu sans les financements que nous ont attribués : le laboratoire ModyCo, l'Ecole Doctorale *Connaissance, Langage, Modélisation*, l'UFR *Littératures, Langages, Philosophie*, et la Mairie de Nanterre.